



VELO DE VILLE
TRADUCTION DU MANUEL D'UTILISATION ORIGINAL, PARTIE 2
LOADY

DIN 79010 & NF EN 15194

VELO DE VILLE

AT Zweirad GmbH

Directeurs, représentants légaux de la société :

Volker Thiemann

Alain Thiemann

Moritz Thiemann

Zur Steinkuhle 2

48341 Altenberge

Téléphone : +49 (0) 2505 93 05 0

Télécopie : +49 (0) 2505 93 05 900

E-mail : info@velo-de-ville.com

www.velo-de-ville.com

1^{re} édition, avril 2025

© Toute reproduction, traduction et copie ou utilisation à des fins commerciales autres, même partielle, et sur des médias électroniques, est interdite sans autorisation préalable écrite de Zedler – Institut für Fahrradtechnik und -Sicherheit GmbH.

© Texte, conception, photographie et réalisation graphique

Zedler – Institut für Fahrradtechnik und -Sicherheit GmbH

www.zedler.de

TRADUCTION DU MANUEL D'UTILISATION ORIGINAL DIN 79010 & NF EN 15194 BICYCLETTE DE TRANSPORT ET UTILITAIRE

Lisez les pages 2 à 18 avant votre première sortie !

Contrôlez le fonctionnement comme décrit aux pages 19 à 22 avant chaque sortie !

Tenez compte des intervalles d'entretien spécifiés au chapitre « **Calendrier d'entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE** » dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE.

REMARQUE

Lisez dans tous les cas aussi le **manuel d'utilisation général VELO DE VILLE**, le **manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE**, le **manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1** et la notice technique du système d'assistance électrique disponibles au téléchargement sur le site Internet de VELO DE VILLE. Tenez compte également des modes d'emploi éventuellement fournis par les équipementiers. Vous y trouverez également d'autres modes d'emploi, pour le montage et l'utilisation conforme des accessoires par exemple.

Si nécessaire, vous pouvez commander les manuels VELO DE VILLE au format papier à l'adresse ci-contre.



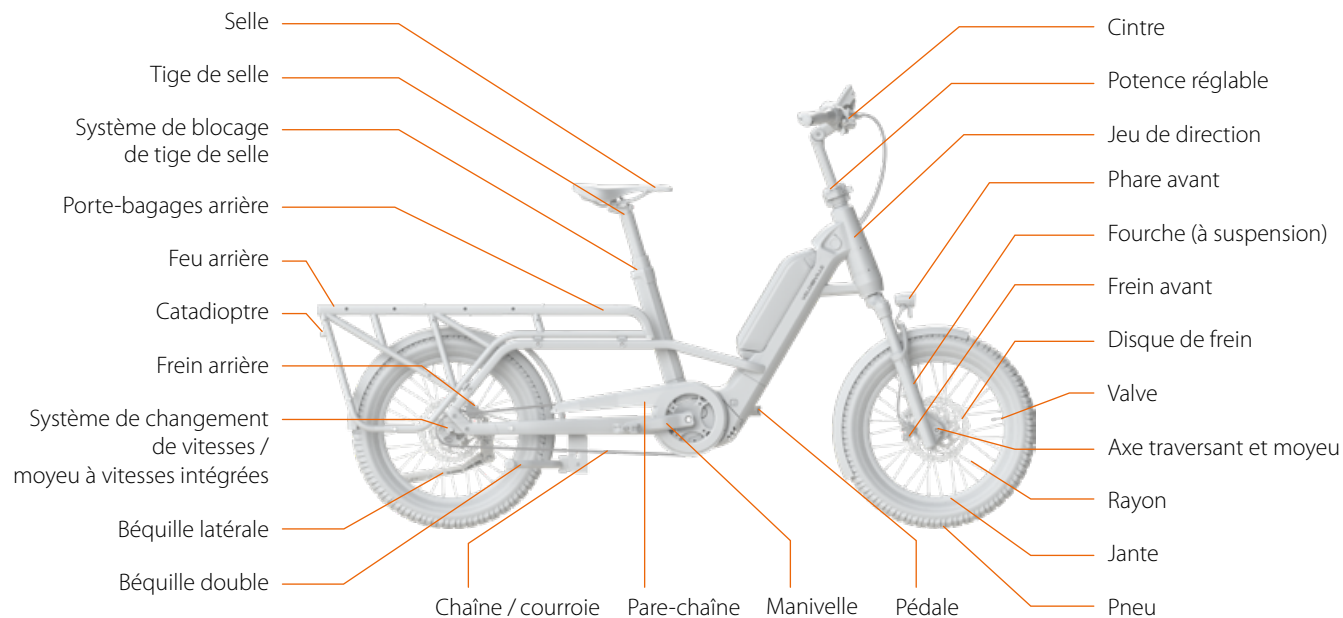
<https://www.velo-de-ville.com/fr/downloads>

TABLE DES MATIÈRES

VUE D'ENSEMBLE DES COMPOSANTS	2
REMARQUES SUR CETTE TRADUCTION DU MANUEL D'UTILISATION ORIGINAL VELO DE VILLE LOADY	7
REMARQUES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ	9
UTILISATION CONFORME À L'USAGE PRÉVU	12
LIGNES DIRECTRICES	16
Lignes directrices applicables au remplacement des composants sur les vélos électriques / VAE avec marquage CE de 250 watts à assistance au pédalage jusqu'à 25 km/h	16
Risques en cas de modification de vélos électriques 25 / VAE	17
AVANT LA PREMIÈRE SORTIE AVEC VOTRE VELO DE VILLE LOADY	18
AVANT CHAQUE SORTIE AVEC VOTRE VELO DE VILLE LOADY	23
APRÈS UNE CHUTE AVEC VOTRE VELO DE VILLE LOADY	27
TRANSPORT DE PERSONNES ET DE BIENS SUR VOTRE VELO DE VILLE LOADY	30
Transport de biens	30
Transport de personnes	32
INDICATIONS POUR ROULER EN VELO DE VILLE LOADY	35
STATIONNEMENT DE VOTRE VELO DE VILLE LOADY	36
BATTERIE – DÉMONTAGE, MONTAGE ET CHARGEMENT	38
Démontage de la batterie	38
Montage de la batterie	38
Chargement de la batterie	39
Chargement de la batterie montée	39
Chargement de la batterie démontée	40

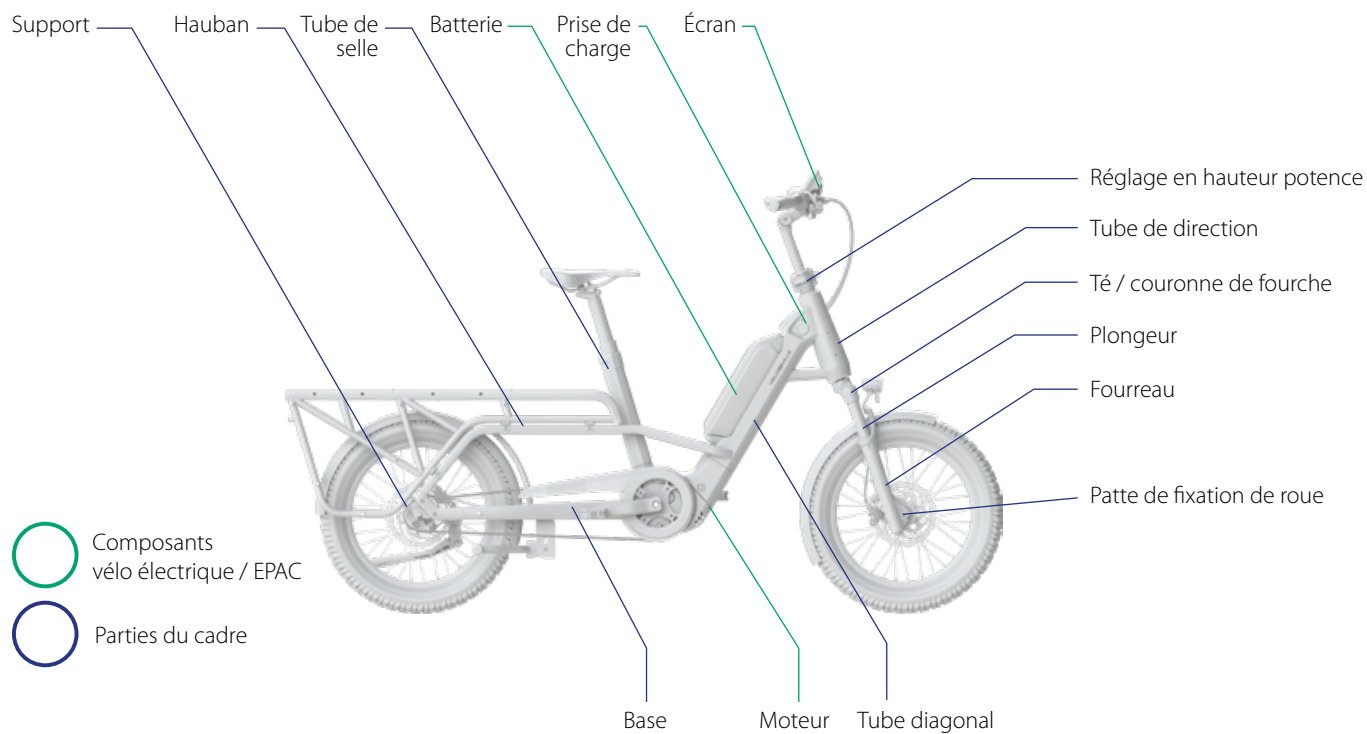
ACCESSOIRES POUR VOTRE VELO DE VILLE LOADY	42
TRANSPORT DU VELO DE VILLE LOADY	43
ENTRETIEN ET MAINTENANCE	44
EXIGENCES LÉGALES	46
RESPONSABILITÉ POUR DÉFAUT D'UNE QUALITÉ ASSURÉE ET GARANTIE	47
Remarques concernant l'usure	47
CONDITIONS DE GARANTIE AT ZWEIRAD GMBH	48
CARTE D'IDENTIFICATION DU VÉLO	49
PROTOCOLE DE REMISE	50
INTERVALLES D'INSPECTION – ESPACES PRÉVUS POUR LES CACHETS	51
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	56

VUE D'ENSEMBLE DES COMPOSANTS



Les composants illustrés varient en fonction du modèle et/ou de la configuration !

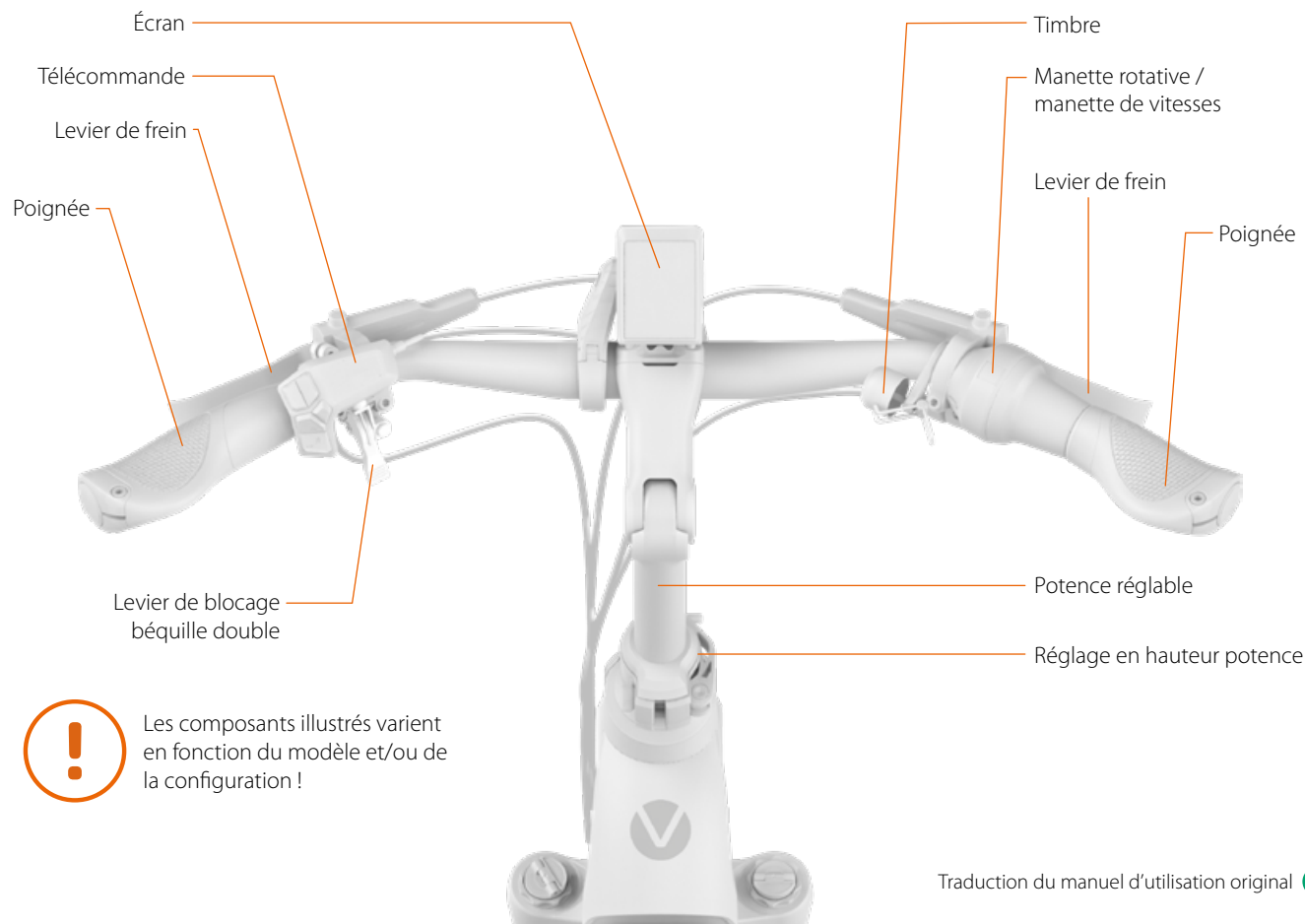




Les composants illustrés
varient en fonction du modèle
et/ou de la configuration !



Les composants illustrés varient en fonction du modèle et/ou de la configuration !





Accordez une attention particulière aux symboles suivants :

⚠ AVERTISSEMENT

Ce symbole met en garde contre une situation dangereuse qui peut impliquer des blessures graves, voire même la mort si les actions décrites ne sont pas effectuées ou si des mesures de précaution correspondantes ne sont pas prises.

⚠ ATTENTION

Ce symbole met en garde contre une situation dangereuse qui peut impliquer des blessures mineures à modérées si les actions décrites ne sont pas effectuées ou si des mesures de précaution correspondantes ne sont pas prises.

REMARQUE

Ce symbole vous avertit de mauvais comportements n'impliquant pas de blessures, mais des dommages matériels et des nuisances pour l'environnement.

INSTRUCTION DE SÉCURITÉ

Ce symbole donne des instructions de sécurité spécifiques et des informations concernant le maniement du produit ou renvoie au passage correspondant du manuel d'utilisation méritant une attention particulière.

Les conséquences possibles en cas de non-respect des mises en garde signalées par ces symboles ne sont pas toujours décrites dans les textes qui accompagnent ces symboles dans la traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2.

Pour améliorer la lisibilité, la forme masculine est utilisée dans cette traduction du manuel d'utilisation original pour les désignations de personnes et les noms personnels. Les termes correspondants s'appliquent en principe à tous les sexes dans le sens d'une égalité de traitement. La forme abrégée est utilisée uniquement pour des raisons rédactionnelles et n'implique aucun jugement.

d



e



f



REMARQUES SUR CETTE TRADUCTION DU MANUEL D'UTILISATION ORIGINAL VELO DE VILLE LOADY

Cette **traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2** décrit les spécificités de votre vélo de transport VELO DE VILLE LOADY **[d-f]**. Elle forme une unité avec le **manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE, le manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1** et la notice technique du système d'assistance électrique, que vous avez reçus avec votre vélo de transport VELO DE VILLE LOADY.

- Cette **traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2** et le **manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1** décrivent les spécificités à respecter lors du maniement de votre vélo de transport VELO DE VILLE LOADY.
- Le **manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE** contient de nombreux conseils pratiques destinés à vous faciliter la prise en main de votre vélo électrique, de même que des informations utiles sur ses aspects techniques, sa maintenance et son entretien.
- Vous trouverez de plus amples informations sur le système d'assistance électrique dans la **notice technique du système d'assistance électrique**.

Cette **traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2** ne saurait s'appliquer à d'autres types de vélos que le vélo de transport VELO DE VILLE LOADY représenté ou cité ici.

Tenez impérativement aussi compte du **manuel d'utilisation général VELO DE VILLE**, des modes d'emploi VELO DE VILLE spécifiques aux accessoires concernés et des modes d'emploi des équipements, disponibles au téléchargement sur le site Internet de VELO DE VILLE.

<https://www.velo-de-ville.com/fr/service/downloads>



Dans cette **traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2**, nous avons rassemblé pour vous de nombreux conseils pratiques sur le maniement et l'utilisation de votre nouveau VELO DE VILLE LOADY. Ces conseils tiennent compte de ses différences avec un vélo électrique normal. Cette traduction du manuel d'utilisation n'a pas pour vocation de vous permettre d'assembler un VELO DE VILLE LOADY à partir de pièces détachées, de le réparer ou de procéder au montage final d'un VELO DE VILLE LOADY pré-assemblé.

Le fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de ses produits par rapport aux indications et illustrations de cette traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2.



Ce système de manuels d'utilisation est conforme aux exigences de la norme **DIN 79010 « Cycles – Bicyclettes de transport et utilitaires »**, la norme **NF EN 15194 « Cycles – Cycles à assistance électrique – Bicyclettes EPAC »** ainsi que de la **directive sur les machines 2006/42/CE**.

Cette traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2 est soumise à la législation européenne. En cas de livraison du vélo de transport VELO DE VILLE LOADY **[a-c]** en dehors de l'Union Européenne, des notices techniques complémentaires doivent être fournies par le fabricant.

ATTENTION

Les modes d'emploi des équipementiers relatifs aux composants individuels sont dans tous les cas prioritaires à cette traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2. Ceci vaut notamment en cas de contradictions entre le mode d'emploi de l'équipementier et cette traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2. Cette règle s'applique aussi aux couples de serrage stipulés pour les vis.

INSTRUCTION DE SÉCURITÉ

Conservez précieusement cette traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2 et transmettez-la à tout nouvel utilisateur éventuel, si vous vendez, prêtez ou cédez autrement votre VELO DE VILLE LOADY à une tierce personne.

Tenez-vous au courant sur www.velo-de-ville.com

Le manuel d'utilisation général VELO DE VILLE, le manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE, la traduction de manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2 et la notice technique du système d'assistance électrique sont disponibles au téléchargement sur le site Internet de VELO DE VILLE :

<https://www.velo-de-ville.com/fr/service/downloads>





REMARQUES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

**Chère cliente VELO DE VILLE,
Cher client VELO DE VILLE,**

En achetant ce VELO DE VILLE LOADY [d] – Made in Germany – vous avez opté pour un produit de qualité. Votre nouveau VELO DE VILLE LOADY a été assemblé par un professionnel, à partir de pièces soigneusement conçues et fabriquées. Votre revendeur VELO DE VILLE a procédé à son montage final et vérifié son bon fonctionnement.

Lisez et suivez la traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, parties 1 et 2 avant de mettre en service votre VELO DE VILLE LOADY. Observez toutes les consignes dans cette traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2 et réalisez tous les contrôles nécessaires pour vous permettre une prise en main facile et agréable dès les premiers coups de pédale.

Cette traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2 contient de nombreux conseils pratiques destinés à vous faciliter la prise en main du VELO DE VILLE LOADY, de même que des informations utiles sur ses aspects techniques, sa maintenance et son entretien.

Lisez attentivement la traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, parties 1 et 2. Même si vous avez pratiqué le vélo toute votre vie, les informations qu'il contient vous seront utiles, car elles tiennent compte de l'évolution considérable qu'a connue la technologie des vélos électriques et des vélos de transport ces dernières années [e].

Avant d'entreprendre votre première sortie sur votre nouveau VELO DE VILLE LOADY, prenez le temps de lire au moins les chapitres suivants :

« Utilisation conforme à l'usage prévu »

« Avant la première sortie avec votre VELO DE VILLE LOADY »

« Indications pour rouler en VELO DE VILLE LOADY »

« Transport de personnes et de biens sur votre VELO DE VILLE LOADY »

Prenez pour habitude de procéder régulièrement aux contrôles décrits dans le chapitre **« Avant chaque sortie avec votre VELO DE VILLE LOADY »**. Ainsi, vous pourrez découvrir au plus vite les éventuels problèmes survenus pendant l'utilisation.

En effectuant les travaux de réglage et de maintenance décrits [f], vous devez toujours garder à l'esprit que les instructions et les indications qui y sont faites s'appliquent uniquement et exclusivement à ce vélo de transport VELO DE VILLE LOADY. Nos conseils ne sauraient s'appliquer sans restriction à d'autres types de vélo à assistance électrique ou vélos de transport. En raison de la diversité et de l'évolution des modèles, la description des travaux peut éventuellement ne pas être complète.

Tenez compte absolument des modes d'emploi des équipementiers que votre revendeur VELO DE VILLE vous a éventuellement remis.



Selon l'expérience et/ou l'habileté manuelle de la personne effectuant les travaux, ces modes d'emploi peuvent paraître lacunaires. Certains travaux peuvent nécessiter un outillage spécial ou des instructions complémentaires. Si vous avez le moindre doute, demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

N'attendez pas de cette traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2 qu'elle vous communique le savoir-faire et l'expertise d'un mécanicien vélo.



Sur route, adoptez une conduite modérée et équipez-vous des équipements prescrits par le code de la route, pour votre sécurité et celle des autres usagers.

Avant que vous n'enfourchiez votre vélo, permettez-nous de vous rappeler quelques principes de sécurité : vous et vos passagers devez toujours porter un casque et des lunettes convenablement ajustés [a]. Portez toujours des vêtements appropriés à la pratique cycliste, de couleur claire et voyante, à savoir des pantalons ou cuissards moulants et des chaussures avec une semelle antidérapante et rigide.



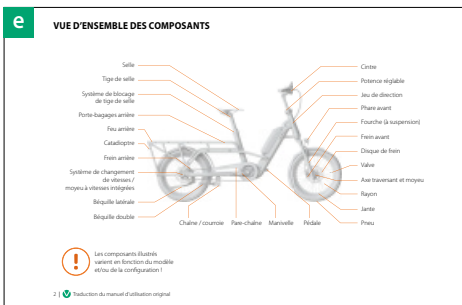
Cette traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2 n'a pas pour objet de vous enseigner le maniement et la conduite d'un vélo de transport. Lorsque vous roulez en vélo de transport, vous devez être conscient que c'est une activité qui peut aussi être associée à des risques et que vous devez, en tant que cycliste, veiller à toujours conserver le contrôle de votre VELO DE VILLE LOADY. Conduire un vélo de transport exige une bonne condition physique, de l'adresse et de la prudence.

Exercez-vous avec votre VELO DE VILLE LOADY non chargé et sans transporter d'enfants ni de passagers dans un endroit à l'écart de la circulation, sans autres usagers de la route jusqu'à le maîtriser correctement [b].

Puis chargez des biens sur votre VELO DE VILLE LOADY et roulez pour vous entraîner [c]. Ne prenez des enfants et des passagers que quand vous vous sentez assez sûr de vous dans la conduite de votre VELO DE VILLE LOADY chargé.

Comme pour presque toutes les activités, conduire un vélo de transport peut entraîner des blessures. Par conséquent, restez vigilant et soyez conscient des dangers potentiels et de leurs conséquences lorsque vous montez sur un vélo de transport. Rappelez-vous que vous n'êtes pas protégé sur un vélo de transport comme dans une voiture par une carrosserie, un système ABS et des airbags en général. Aussi, roulez toujours avec prudence et respectez les droits des autres usagers. Ne roulez jamais si vous êtes sous l'influence de médicaments, de drogues ou d'alcool, ou encore si vous êtes fatigué.

Respectez la réglementation relative à la pratique du vélo électrique et/ou du vélo de transport en dehors du réseau routier. Ces règles varient d'un pays à l'autre. Respectez la nature lorsque vous faites des randonnées à travers champs ou en forêt. Roulez uniquement sur des routes et des chemins à revêtement dur et balisés.



⚠ AVERTISSEMENT

Règles à respecter : ne vous accrochez pas à un véhicule lorsque vous roulez à vélo. Ne conduisez pas sans les mains. Ne retirez vos pieds des pédales que si l'état de la route l'exige. Tenez également compte du fait qu'à vélo, il est interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes ou casque audio).

Rappelez-vous que vous ne faites pas de bruit lorsque vous roulez et que vous avez une certaine vitesse. Évitez d'effrayer les piétons ou d'autres cyclistes. Signalez-vous à temps avec votre timbre **[d]** ou ralentissez pour prévenir les risques d'accident. Familiarisez-vous avec votre vélo de transport VELO DE VILLE LOADY.

Familiarisez-vous tout d'abord avec les différents composants de votre VELO DE VILLE LOADY. Ouvrez les pans intérieurs de la couverture recto de la traduction du manuel d'utilisation original. Vous y trouverez une illustration d'un vélo de transport VELO DE VILLE LOADY avec la désignation des principaux composants **[e]**. Conservez la page dépliée pendant la lecture. Elle vous permettra de repérer rapidement les composants mentionnés dans le texte.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de l'entretien et des travaux de réglage de votre VELO DE VILLE LOADY, ne présumez pas de vos capacités, dans l'intérêt de votre propre sécurité. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

L'efficacité des freins et l'adhérence des pneus peuvent diminuer considérablement par temps humide. Si vous roulez sur une chaussée humide et meuble, soyez particulièrement prudent et adoptez une vitesse beaucoup moins élevée que lorsque vous roulez par temps sec.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne démarrez jamais avant d'avoir correctement arrimé les objets sur les porte-bagages avant et arrière et/ou dans le panier avant et/ou d'avoir attaché vos passagers, c'est-à-dire de les avoir activement équipés de ceintures de sécurité et de sangles de serrage, etc. Si le chargement glisse et si les passagers font des mouvements rapides ou brusques, le centre de gravité peut se déplacer et entraîner une situation critique. Lisez le chapitre « Transport de personnes et de biens sur votre VELO DE VILLE LOADY » et observez les informations sur votre VELO DE VILLE LOADY.

⚠ ATTENTION

Un chargement lourd du VELO DE VILLE LOADY peut entraîner des secousses plus fortes pendant la conduite que sur un vélo classique. À force, cela peut entraîner des douleurs. Ces douleurs sont diminuées en amortissant les vibrations avec une fourche à suspension. Demandez à votre revendeur VELO DE VILLE de se charger de bien régler la fourche à suspension.



UTILISATION CONFORME À L'USAGE PRÉVU

Votre vélo de transport VELO DE VILLE LOADY [a] fait partie des vélos de transport à deux roues du type « longtail ». Il est destiné au transport de personnes et de biens.

De par sa construction avec deux roues et son empattement relativement court, le VELO DE VILLE LOADY ressemble beaucoup à un vélo classique. Un porte-bagages arrière rallongé et renforcé [b] permet de transporter des enfants ou de grands objets. Un porte-bagages avant [c], quant à lui, autorise le transport de petits objets légers.

Votre VELO DE VILLE LOADY est prévu pour un usage sur des surfaces stabilisées, à savoir des routes et pistes cyclables asphaltées et des chemins de campagne avec une surface gravillonnée autorisés à la circulation en vélo. Les roues avant et arrière restent en permanence en contact avec le sol.

Votre VELO DE VILLE LOADY n'est pas prévu pour être utilisé comme VTT ou pour faire des sauts. La fourche à suspension qu'il comprend sert à améliorer le confort et pas à rouler en tout-terrain.

Votre VELO DE VILLE LOADY a été spécialement conçu pour transporter des charges ainsi que des objets lourds et encombrants. Votre VELO DE VILLE LOADY peut aussi transporter des enfants avec des sièges et/ou des systèmes de ceintures spéciaux.

Quand vous transportez quelqu'un, vous devez changer vos habitudes par rapport à un vélo classique.

Rouler avec un vélo de transport exige beaucoup d'adresse et de prudence, surtout quand il est chargé et/ou que vous transportez des passagers.

L'usage supplémentaire d'une remorque (pour enfants) sur votre VELO DE VILLE LOADY est autorisé. Pour de plus amples informations, demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

Un porte-bagages arrière disponible en option (comme accessoire) permet d'emporter d'autres bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Les enfants de moins de 7 ans doivent obligatoirement être transportés dans un siège enfant homologué sur le porte-bagages arrière. Le système MIK-HD permet un montage rapide. Pour de plus amples informations à ce sujet, adressez-vous à votre revendeur VELO DE VILLE.

Il est interdit de dépasser le poids total maximum autorisé pour le VELO DE VILLE LOADY, qui correspond à la somme des poids du cycliste, du LOADY, de la charge transportée/des passagers et éventuellement de la remorque. Les indications précises se trouvent plus loin dans ce chapitre.



Utilisez exclusivement votre VELO DE VILLE LOADY pour l'usage pour lequel il est prévu. Sinon il se pourrait que le VELO DE VILLE LOADY ne supporte pas les contraintes auxquelles il est exposé et qu'une défaillance survienne. Les conséquences peuvent être graves et imprévisibles.

En outre, la garantie devient caduque en cas d'utilisation non conforme à l'usage prévu. Demandez à votre revendeur VELO DE VILLE de vous confirmer la catégorie à laquelle votre VELO DE VILLE LOADY appartient et vérifiez sur la carte d'identification du vélo.

Le **poids total maximum autorisé** est la somme des éléments suivants :

Poids du VELO DE VILLE LOADY : 32 kg

(peut varier en fonction de la configuration)

+ poids du cycliste (kg)

+ chargement et/ou passagers, y compris accessoires sur le porte-bagages arrière : maximum 75 kg

+ chargement, y compris accessoires dans le panier avant/porte-bagages avant [d] : maximum 10 kg

+ poids total de la remorque avec chargement et/ou passagers : maximum 45 kg

= poids total maximum autorisé : 180 kg

= poids total maximum autorisé avec système de changement de vitesses Enviolo HD : 200 kg

Vous pouvez transporter des personnes sur votre VELO DE VILLE LOADY à condition de respecter les points suivants :

- Enfants de moins de 7 ans : sur le porte-bagages arrière sur un siège enfant homologué [e].
- Enfants de plus de 7 ans : maximum deux enfants sur le porte-bagages arrière à condition que la ride bar, le coussin de siège, les cale-pieds et le wheel cover soient montés [f].
- Dans la remorque pour vélo : maximum 2 enfants jusqu'à un poids total maximum de 45 kg de la remorque.

La personne qui transporte des passagers et qui conduit le VELO DE VILLE LOADY doit avoir au moins 16 ans **en Suisse. En France**, l'âge n'est pas précisé dans la réglementation.

Vous trouverez des informations détaillées sur le transport de personnes et de biens dans le chapitre « **Transport de personnes et de biens avec votre VELO DE VILLE LOADY** ».

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

Ajustez la pression des pneus en fonction de la charge supplémentaire. La pression de gonflage maximale figure sur le flanc du pneu.



⚠ AVERTISSEMENT

Votre VELO DE VILLE LOADY est prévu pour un usage sur des surfaces stabilisées, à savoir des routes et pistes cyclables asphaltées et des chemins de campagne avec une surface gravillonnée [a] autorisés à la circulation en vélo. Les roues avant et arrière restent en permanence en contact avec le sol.

Ne démarrez jamais avant d'avoir correctement arrimé les objets sur les porte-bagages avant et arrière et/ou dans le panier avant et/ou d'avoir attaché vos passagers, c'est-à-dire de les avoir activement équipés de ceintures de sécurité et de sangles de serrage [b], etc. Si le chargement glisse et si les passagers font des mouvements rapides ou brusques, le centre de gravité peut se déplacer et entraîner une situation critique. Lisez le chapitre « Transport de personnes et de biens sur votre VELO DE VILLE LOADY » et observez les informations sur votre VELO DE VILLE LOADY.

Il est interdit de modifier ou de manipuler (« tuning ») votre VELO DE VILLE LOADY. Les modifications et manipulations entraînent la caducité de la garantie et de la couverture de l'assurance responsabilité civile. Votre VELO DE VILLE LOADY ne pourra alors plus être utilisé sur la voie publique (champ d'application du code de la route) et sur les chemins forestiers.

⚠ AVERTISSEMENT

De manière générale, le chargement et les passagers altèrent la conduite de votre VELO DE VILLE LOADY et rallongent la distance de freinage ! Vous devez faire particulièrement attention dans les virages et dans les descentes surtout. Vous devez donc commencer par vous exercer à conduire et à freiner avec votre VELO DE VILLE LOADY non chargé, sans enfants ni passagers dans un endroit à l'écart de la circulation. Puis augmentez progressivement le poids du chargement. Soyez particulièrement prudent et prévoyant. Lisez le chapitre « Indications pour rouler en VELO DE VILLE LOADY ».

Demandez à l'enfant ou aux enfants que vous transportez de ne pas se pencher au-delà de la ride bar pour regarder ou de déplacer leurs membres, et en particulier les mains, en dehors de la ride bar ou de la remorque pour enfants pour ne pas vous déstabiliser pendant que vous roulez. Les enfants doivent obligatoirement se tenir à l'intérieur des barres rembourrées de la ride bar. Les barres extérieures servent d'enceinte de protection en cas de collisions. Des mouvements rapides et brusques de votre enfant vous déstabiliseront pendant que vous conduisez.

Vous et vos passagers devez toujours porter un casque convenablement ajusté [c].

AVERTISSEMENT

Avant de démarrer, assurez-vous que votre enfant ou les enfants que vous transportez sont suffisamment résistants pour supporter les secousses et les forces exercées pendant le trajet.

Votre VELO DE VILLE LOADY est conçu pour supporter un poids total maximum autorisé de 180 kg, voire 200 kg (avec le système de changement de vitesses Enviolo HD). Pour obtenir ce poids, on additionne le poids du cycliste, du LOADY, du chargement/des passagers, des accessoires et éventuellement de la remorque. Vous trouverez de plus amples informations sur la bonne répartition du poids plus loin dans ce chapitre, dans votre manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1 et sur la carte d'identification du vélo.

Ne surestimez pas vos propres forces et veillez à ce que le poids du chargement ne dépasse pas celui du cycliste. Sinon vous pourriez perdre le contrôle de votre VELO DE VILLE LOADY dans des situations critiques.

REMARQUE

Nous vous recommandons avec force de souscrire une police d'assurance responsabilité civile. Assurez-vous que votre assurance vous couvre pour les dommages pendant la conduite avec le VELO DE VILLE LOADY. Contactez votre agence d'assurance.

REMARQUE

Veillez noter que plus vous chargez votre vélo, plus il s'use. Vous devez donc régulièrement contrôler l'état des pièces d'usure, a minima comme décrit dans le chapitre « Calendrier d'entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE » dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE et/ou dans le manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE. Dans des conditions difficiles, par exemple lorsque vous roulez sous la pluie, si la voie est sale ou si vous franchissez de grands dénivelés avec un chargement lourd, vous devrez nettement raccourcir les intervalles.

Toutes les informations dans cette traduction du manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 2 se rapportent à un usage privé du VELO DE VILLE LOADY. Tout usage commercial a des répercussions sur l'intervalle entre deux inspections de votre VELO DE VILLE LOADY, qui peut nettement diminuer. Dans ce cas, il faudra impérativement prévoir de confier votre vélo plus souvent pour révision à votre revendeur VELO DE VILLE. Adressez-vous à votre revendeur VELO DE VILLE.

INSTRUCTION DE SÉCURITÉ

Votre VELO DE VILLE LOADY est nettement plus long et peut-être aussi plus large (en cas d'utilisation d'accessoires p. ex.) qu'un vélo ou vélo électrique classique. Les stationnements pour vélo ne sont pas toujours assez grands pour accueillir des vélos de transport. Veillez à ne pas encombrer la route, la piste cyclable ou la voie piétonne, pour ne pas gêner les fauteuils roulants p. ex., lorsque vous garez votre VELO DE VILLE LOADY.

Vous avez le droit de transporter des enfants de différents groupes d'âge sur le porte-bagages arrière de votre VELO DE VILLE LOADY ou dans une remorque (pour enfants), à condition d'observer des prescriptions spéciales de sécurité. Lisez ce chapitre et les chapitres « Transport de personnes » et « Exigences légales », ainsi que votre manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1 pour en savoir plus et observez les indications qui y sont faites. Si vous souhaitez utiliser le VELO DE VILLE LOADY dans un pays autre que l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, renseignez-vous sur la réglementation en vigueur dans ce pays.

Les réglementations et les prescriptions concernant les vélos de transport sont revues en permanence. Informez-vous dans la presse quotidienne des évolutions actuelles de la situation juridique.

LIGNES DIRECTRICES

Lignes directrices applicables au remplacement des composants sur les vélos électriques / VAE avec marquage CE de 250 watts à assistance au pédalage jusqu'à 25 km/h

CATÉGORIE 1	CATÉGORIE 2	CATÉGORIE 3	CATÉGORIE 4
Composants qui ne peuvent être remplacés qu'après autorisation du constructeur du véhicule / du fournisseur du système	Composants qui peuvent être remplacés après autorisation du constructeur du véhicule ou de la pièce*	Composants ne nécessitant pas d'autorisation spéciale	Consignes particulières relatives au montage d'accessoires
> Moteur > Capteurs > Commande électronique > Câbles électriques > Unité de commande sur le guidon > Écran > Pack de batterie > Chargeur	> Manivelles (À condition que la longueur (centre de la patte de fixation – centre du pas de vis de pédale) et la distance entre manivelles – centre du cadre (coefficient Q) soient toutes deux respectées) > Roue sans moteur de moyeu (Si l'ETRT0 est observé) > Chaîne / Courroie dentée (Si la largeur originale est respectée) > Ruban fond de jante Les rubans fonds de jante et les jantes doivent être assortis. La modification de la combinaison peut provoquer un glissement du ruban fond de jante et donc des défauts sur la chambre à air) > Pneus (L'accélération plus rapide, le poids supplémentaire et une prise plus rapide des virages nécessitent l'utilisation de pneus homologués pour usage avec des vélos électriques. Il convient de tenir compte du fait que l'ETRT0 soit observé) > Câbles / Gaines de frein > Plaquettes / Patins de frein (Freins à disque, à rouleaux, à tambour) > Ensemble guidon-potence (Dans la mesure où les longueurs de gaine et/ou de câble ne doivent pas être modifiées. Dans le cadre des longueurs de gaine originales, il doit être possible de modifier la position d'assise dans le sens du consommateur. En outre, la répartition des charges sur le vélo change fortement et peut entraîner des caractéristiques de guidage critiques) > Selle et tige de selle (Si le décalage vers l'arrière par rapport à la plage d'utilisation de série originale n'est pas supérieur à 20 mm. Dans le cas d'une tige de selle suspendue, cette règle s'applique avec le cycliste assis dans une position typique de conduite. Dans ce cas aussi, une répartition modifiée de la charge en dehors de la plage de réglage prévue peut entraîner des caractéristiques de guidage critiques. La longueur des tiges de selle sur les rails de selle et la forme de la selle jouent aussi un rôle à cet égard) > Phares (Les phares sont conçus pour une tension prédéfinie qui doit correspondre aux batteries des véhicules. Il faut également garantir la compatibilité électromagnétique (CEM), le phare pouvant représenter une partie des perturbations potentielles) * Remarque : l'autorisation du constructeur des pièces ne peut être donnée que si le composant a été contrôlé en amont et de manière suffisante conformément à son usage prévu et aux normes applicables et si une analyse des risques a été réalisée.	> Jeu de direction > Boîtier de pédalier > Pédales (Si la pédale n'est pas plus large que la plage d'utilisation de série/originaline) > Dérailleur avant > Dérailleur arrière (Tous les composants du passage de vitesse doivent être assortis au nombre de vitesses et être compatibles entre eux) > Manette de vitesses / Poignée tournante > Câbles et gaines de changement de vitesses > Plateaux / Disque à courroie / Jeu de pignons (Si le nombre de dents et le diamètre sont identiques à ceux de la plage d'utilisation de série/originaline) > Protection de chaîne > Garde-boue (Si la largeur n'est pas inférieure à celle de série/originaline et que la distance par rapport au pneu s'élève à au moins 10 mm) > Rayons > Chambre à air de même construction et valve identique > Dynamo > Phares alimentés par batterie / pile (Uniquement s'ils sont dotés d'un numéro C) > Feu arrière (Fonctionnant avec la dynamo ou alimenté par la batterie du VAE) > Catadioptre > Dispositif réfléchissant de rayon > Béquille > Poignées avec serrage à vis > Sonnette	> Les embouts de cintre (bar ends) sont autorisés à condition d'être montés de manière conforme vers l'avant (La répartition de la charge ne doit pas être fondamentalement modifiée) > Les rétroviseurs sont autorisés. > Les feux supplémentaires, alimentés par piles ou batteries et conformes à § 67 du code de la route allemand (StVZO) avec un numéro C (certificat de contrôle) sont autorisés (renseignez-vous sur la législation en vigueur dans votre pays). > Les remorques ne sont autorisées qu'après validation par le constructeur du véhicule. > Les sièges enfant ne sont autorisés qu'après validation par le constructeur du véhicule. > Les paniers à l'avant sont considérés comme critiques en raison du caractère indéfini de la répartition de la charge. Uniquement autorisés après validation par le constructeur du véhicule. > Les sacs de vélo et top cases sont autorisés. Il faut tenir compte du poids total admissible, de la capacité de charge max. du porte-bagages et d'une bonne répartition des charges. > Les dispositifs de protection contre les intempéries fixes ne sont autorisés qu'après validation par le constructeur du véhicule. > Les porte-bagages à l'avant et l'arrière ne sont autorisés qu'après validation par le constructeur du véhicule.
Composants qui ne peuvent être remplacés qu'après autorisation du constructeur du véhicule			
> Cadre > Amortisseur > Fourche rigide et suspendue > Roue pour moteur de moyeu > Système de freinage > Patins de frein (freins sur jante) > Porte-bagages (Les porte-bagages influencent directement la répartition des charges sur le vélo. Des altérations négatives et positives peuvent toutes deux modifier le comportement de conduite tel que défini par le constructeur) Traduction et réalisation graphique : Zedler-Institut www.zedler.de Version : 05/2023			

 Ceci est la traduction des lignes directrices originales élaborées par ZIV, VSF, BIV (l'association faitière allemande des mécaniciens-cycles) et velotech.de en collaboration avec Zedler-Institut (Leitfaden für den Bauteiletausch bei CE-gezeichneten E-Bikes/Pedelecs mit 250 Watt und einer Tretenunterstützung bis 25 km/h) mises à jour en 2023. En cas de doute, la version originale allemande fait foi.



Cet ouvrage est sous licence Creative Commons. La licence complète est consultable à l'adresse <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/> ou vous pouvez envoyer un courrier à : Zedler - Institut für Fahrradtechnik und -Sicherheit GmbH, Ludwigsburg, Internet : www.zedler.de

Les présentes lignes directrices ont été établies avec l'aide des experts des associations/entreprises suivants (par ordre alphabétique) :



Risques en cas de modification de vélos électriques 25 / VAE

Les vélos électriques 25 / VAE sont conçus pour un régime de puissance continu de 250 watts et limités à une vitesse maximale par construction avec assistance électrique de 25 km/h.

Ce n'est que s'ils respectent ces limites qu'ils sont considérés comme vélos conformes au code de la route (§ 63a alinéa 2, code de la route allemand (StVZO), renseignez-vous sur la législation en vigueur dans votre pays).

Toute augmentation de la puissance et/ou de la vitesse spécifique au-delà de ces limites entraîne la classification du vélo dans la catégorie des véhicules motorisés.

Les conséquences sont les suivantes* :

- > homologation obligatoire
- > nécessité de posséder un permis de conduire (classe en fonction de la vitesse maximale)
- > nécessité de posséder une assurance (vignette d'assurance)
- > obligation de porter un casque
- > interdiction d'utiliser les pistes cyclables
- > fourniture d'un justificatif de résistance à l'utilisation de tous les composants relevant de la sécurité

Les conséquences juridiques possibles en cas de modification sont les suivantes pour les utilisateurs* :

- > infraction et amende
- > infraction pénale (§ 21 de la loi allemande sur la circulation routière : « Conduite sans permis » ; § 6 de la loi allemande sur l'assurance obligatoire : « Conduite sans assurance », renseignez-vous sur la législation en vigueur dans votre pays)

> Attention : en cas de récidive, possibilité d'inscription dans le casier judiciaire (déjà condamné !)

- > perte de la couverture d'assurance (obligation de responsabilité civile)
- > perte de la garantie légale contre les vices cachés et des droits à garantie
- > perte du permis de conduire
- > régulièrement, part de responsabilité en cas d'accident

Les conséquences juridiques possibles en cas de modification sont les suivantes pour les revendeurs* :

- > complicité de délit, participation à une infraction
- > responsabilité du vendeur engagée pour les dommages corporels et matériels
- > pas de couverture par l'assurance responsabilité civile professionnelle

* pour l'Allemagne, renseignez-vous sur la législation en vigueur dans votre pays

Traduction et réalisation graphique : Zedler-Institut
www.zedler.de
Version : 05/2023

 Ceci est la traduction des risques en cas de modification de vélos électriques 25/VAE originaux élaborés par ZIV, VSF, BIV (l'association faitière allemande des mécaniciens-cycles) et velotech.de en collaboration avec Zedler-Institut (Risiken beim Tuning von E-Bikes 25/ Pedelecs) mises à jour en 2023. En cas de doute, la version originale allemande fait foi.



Cet ouvrage est sous licence Creative Commons. La licence complète est consultable à l'adresse <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/> ou vous pouvez envoyer un courrier à : Zedler – Institut für Fahrradtechnik und -Sicherheit GmbH, Ludwigsbürg, Internet : www.zedler.de

Les présentes lignes directrices ont été établies avec l'aide des experts des associations/entreprises suivants (par ordre alphabétique) :





AVANT LA PREMIÈRE SORTIE AVEC VOTRE VELO DE VILLE LOADY

1. Avez-vous déjà conduit un vélo de transport ? Tenez compte des caractéristiques de conduite particulières d'un vélo de transport « longtail ». Débutez votre première sortie sur un terrain plat, adhérent loin de la circulation routière et utilisez le mode d'assistance le plus bas [a] ! Testez petit à petit les modes d'assistance disponibles sur votre VELO DE VILLE LOADY sur une surface dégagée, à l'écart de la circulation.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « **Indications pour rouler en VELO DE VILLE LOADY** ».

2. Votre VELO DE VILLE LOADY est conçu pour supporter **un poids total maximum autorisé de 180 kg, voire 200 kg (avec le système de changement de vitesses Enviolo HD)**. Pour obtenir ce poids, on additionne le poids du cycliste, du LOADY, du chargement/des passagers, des accessoires et éventuellement de la remorque. Vous trouverez de plus amples informations sur la bonne répartition du poids dans le chapitre « **Utilisation conforme à l'usage prévu** ».

⚠ ATTENTION

Le poids ou la répartition du poids sur votre **VELO DE VILLE LOADY** diffère considérablement de ceux d'un vélo électrique ou d'un vélo non doté d'une assistance électrique. Le **VELO DE VILLE LOADY** est nettement plus lourd et grand qu'un vélo ou vélo électrique normal. En raison de son poids, le **VELO DE VILLE LOADY** est plus difficile à garer, à pousser, à soulever et à porter qu'un vélo conventionnel.

3. Pour pouvoir circuler sur la voie publique, votre vélo doit être conforme aux **dispositions légales**, notamment en ce qui concerne l'éclairage et le transport de passagers [b]. Ces dispositions varient d'un pays à l'autre. Votre VELO DE VILLE LOADY est équipé pour rouler dans la circulation routière en Allemagne, en Autriche et en Suisse. Si vous souhaitez utiliser votre VELO DE VILLE LOADY dans un autre pays, vous devrez éventuellement adapter son équipement en conséquence. Consultez votre revendeur VELO DE VILLE, qui vous renseignera sur les dispositions légales et réglementations en vigueur dans le pays dans lequel vous envisagez d'utiliser votre VELO DE VILLE LOADY. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « **Exigences légales** » dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE ou dans le manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE.



4. La batterie de votre VELO DE VILLE LOADY doit être chargée avant sa première utilisation. Familiarisez-vous avec la manipulation et l'installation de la batterie [c]. Vérifiez avant la première sortie si la batterie est correctement installée, correctement enclenchée et fermée, voire verrouillée.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « **Batterie – Démontage, montage et chargement** » dans ce manuel. Lisez absolument aussi le chapitre « **Recommandations pour un maniement correct de la batterie** » dans votre manuel d'utilisation original Vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE et dans la notice technique du système d'assistance électrique.

5. Les **fonctions** de votre VELO DE VILLE LOADY sont activées au moyen des touches de la télécommande placée sur le cintre [d]. Familiarisez-vous avec l'ensemble des fonctions et leur affichage. Vérifiez les fonctionnalités de toutes les touches. Pour de plus amples informations, reportez-vous à votre manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE et à la notice technique du système d'assistance électrique.

6. Familiarisez-vous avec le **système de freinage** [e]. Vérifiez sur la carte d'identification du vélo que vous pouvez actionner le frein de la roue avant avec la même poignée de frein (droite ou gauche) que celle que vous utilisez habituellement. Si ce n'est pas le cas, faites intervenir les poignées de frein par votre revendeur VELO DE VILLE avant d'effectuer votre première sortie à vélo.

Veillez à ce que l'affectation entre levier de frein et frein soit la même sur tous vos vélos.

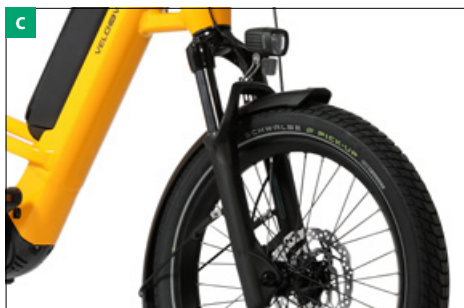
L'efficacité des freins modernes [f] peut être très supérieure à celle des freins que vous avez eu coutume d'utiliser jusqu'à présent. N'hésitez pas à faire d'abord quelques essais de freinage sur une surface plane et adhérente, à l'écart de la circulation ! Testez petit à petit les puissances de freinage et les vitesses élevées.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Utilisation conforme à l'usage prévu » ainsi qu'au chapitre « **Système de freinage** » dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE et/ou dans votre manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE et dans les modes d'emploi éventuellement fournis par les équipementiers.

⚠ **AVERTISSEMENT**

■ Les freins de votre VELO DE VILLE LOADY sont toujours plus puissants que l'assistance. Si vous souhaitez juguler momentanément la poussée apportée par le moteur (par exemple pour ralentir à l'abord d'un virage), arrêtez de pédaler et freinez votre VELO DE VILLE LOADY prudemment.

■ Tirez le levier du frein arrière et arrêtez de pédaler. Le VELO DE VILLE LOADY s'arrête. Arrêt d'urgence ! Pour vous arrêter au plus vite, il faudra freiner, de manière dosée avec les deux freins.



7. Familiarisez-vous avec le **système de changement de vitesses** et son fonctionnement [a]. Faites-vous expliquer son principe par votre revendeur VELO DE VILLE et entraînez-vous à passer les vitesses dans une zone à l'écart de la circulation.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « **Systèmes de changement de vitesses** » dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE, dans le manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE et dans les modes d'emploi éventuellement fournis par les équipementiers.

8. **Veillez au réglage correct de la selle et du cintre.** La hauteur de la selle est déterminée en fonction du pédalage. Pendant le pédalage, la plante antérieure du pied doit reposer exactement au-dessus de l'axe de la pédale. Dans la position verticale basse de la manivelle, la jambe ne doit pas être complètement tendue [b], ce qui nuirait à la « rondeur » du pédalage. Votre revendeur VELO DE VILLE vous aidera à déterminer la position d'assise adéquate si votre position actuelle ne vous convient pas.

Sur les vélos de transport surtout, il faut être bien stable. Nous vous conseillons donc de régler la selle le plus bas possible, au début du moins.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « **Ajustement du vélo VELO DE VILLE au cycliste** » dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE ou dans le manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE.

9. Votre VELO DE VILLE LOADY est équipé d'une **fourche à suspension** [c]. Nous vous conseillons de confier le réglage de la fourche à suspension à votre revendeur VELO DE VILLE. Un réglage incorrect de la fourche à suspension peut en effet entraîner un mauvais fonctionnement, voire une détérioration de la fourche à suspension. Il affectera dans tous les cas le comportement du vélo et ne vous permettra pas de jouir d'une sécurité de conduite maximale.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « **Fourches à suspension** » de votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE ainsi qu'aux modes d'emploi éventuellement fournis par les équipementiers.

10. Si votre vélo de transport VELO DE VILLE LOADY est équipé de **pédales automatiques** et si vous n'avez jamais utilisé de chaussures automatiques auparavant, entraînez-vous soigneusement, tout d'abord à l'arrêt, à engager et à dégager les cales des chaussures dans les pédales. Faites-vous expliquer le fonctionnement des pédales par votre revendeur VELO DE VILLE.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « **Pédales et chaussures** » dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE ainsi qu'aux modes d'emploi éventuellement fournis par les équipementiers.



11. Familiarisez-vous avec les **accessoires** de votre VELO DE VILLE LOADY [d] et leur montage. Faites-vous expliquer leur fonctionnement par votre revendeur VELO DE VILLE. Vous trouverez des informations détaillées sur les accessoires de votre VELO DE VILLE LOADY au chapitre « **Accessoires pour votre VELO DE VILLE LOADY** » et dans le **manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1**. Tenez également compte des modes d'emploi VELO DE VILLE spécifiques aux accessoires concernés.

12. Exercez-vous avec votre VELO DE VILLE LOADY non chargé, sans transporter d'enfants ni de passagers dans un endroit à l'écart de la circulation [e], sans autres usagers de la route jusqu'à le maîtriser correctement. Entraînez-vous aussi à prendre des virages, dans les descentes, à freiner et à freiner fortement. Puis chargez le vélo avec des objets ou des passagers, un peu plus à chaque fois. Lisez les chapitres « **Indications pour rouler en VELO DE VILLE LOADY** » et « **Transport de personnes et de biens avec votre VELO DE VILLE LOADY** » pour de plus amples informations.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais votre vélo si la tige de selle est tirée au delà du repère d'insertion minimale (MIN. INSERT, LIMIT ou STOP) indiqué sur la tige ! La tige pourrait se rompre ou le cadre être endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez votre VELO DE VILLE LOADY conformément à l'usage spécifique auquel il est prévu, sinon vous risquez de soumettre le VELO DE VILLE LOADY à des contraintes excessives qui pourraient entraîner une défaillance. Les conséquences peuvent être graves et imprévisibles.

Lorsque vous montez sur votre VELO DE VILLE LOADY, faites attention à ne pas appuyer sur les pédales avant d'être assis sur la selle et à avoir le cintre bien en main, ou faites en sorte d'avoir la pédale sur laquelle vous posez le pied dans la position la plus basse. L'assistance du moteur peut se déclencher sans que vous ne vous y attendiez au moment où vous appuyez sur les pédales et votre VELO DE VILLE LOADY démarrer de manière incontrôlée.

Ne démarrez jamais avant d'avoir correctement arrimé les objets sur les porte-bagages avant et arrière et/ou dans le panier avant et/ou d'avoir attaché vos passagers, c'est-à-dire de les avoir activement équipés de ceintures de sécurité et de sangles de serrage, etc. [f]. Si le chargement glisse et si les passagers font des mouvements rapides ou brusques, le centre de gravité peut se déplacer et entraîner une situation critique. Lisez le chapitre « **Transport de personnes et de biens sur votre VELO DE VILLE LOADY** » et observez les informations sur votre VELO DE VILLE LOADY.



⚠ AVERTISSEMENT

De manière générale, le chargement, les passagers et éventuellement les remorques (pour enfants) altèrent la conduite de votre VELO DE VILLE LOADY et rallongent la distance de freinage ! Vous devez faire particulièrement attention dans les virages et dans les descentes surtout. Vous devez donc commencer par vous exercer à conduire et à freiner avec votre VELO DE VILLE LOADY non chargé, sans enfants ni passagers dans un endroit à l'écart de la circulation [a]. Puis augmentez progressivement le poids du chargement. Soyez particulièrement prudent et prévoyant. Lisez le chapitre « Indications pour rouler en VELO DE VILLE LOADY ».

Tenez compte du fait que votre action de freinage peut être retardée si vous roulez avec un chargement lourd [b] ou des passagers. Vous devez faire particulièrement attention dans les virages et dans les descentes surtout.

Pensez que les piétons ne s'attendent pas à un vélo avec les dimensions du VELO DE VILLE LOADY lorsque vous les abordez par l'arrière. Vous devez donc être particulièrement prudent et anticiper vos déplacements lorsque vous roulez sur des pistes communes aux cyclistes et aux piétons. Utilisez éventuellement le timbre suffisamment tôt pour signaler votre présence [c].

⚠ ATTENTION

Le VELO DE VILLE LOADY est nettement plus lourd et grand qu'un vélo ou vélo électrique normal. Si nécessaire, demandez de l'aide si vous devez soulever votre VELO DE VILLE LOADY, p. ex. pour monter ou démonter des accessoires, procéder à des réglages ou des contrôles. Pensez à ménager votre dos lorsque vous le soulevez.

Le niveau de puissance acoustique pondéré A perçu au niveau des oreilles du cycliste est inférieur à 70 dB(A).

REMARQUE

Nous vous recommandons de souscrire une police d'assurance responsabilité civile. Assurez-vous que votre assurance vous couvre pour les dommages pendant la conduite avec le vélo. Contactez votre agence d'assurance.



AVANT CHAQUE SORTIE AVEC VOTRE VELO DE VILLE LOADY

Votre VELO DE VILLE LOADY a subi de nombreux contrôles lors de sa fabrication et a fait l'objet d'une vérification finale par votre revendeur VELO DE VILLE avant sa livraison.

Des modifications dans le fonctionnement de votre VELO DE VILLE LOADY pouvant intervenir lors de son transport ou ayant été effectuées à votre insu par un tiers pendant un stationnement, il est impératif que vous effectuiez les contrôles suivants avant chaque sortie :

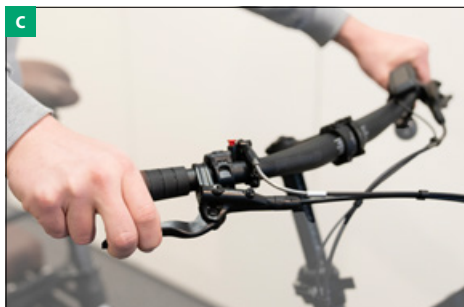
1. Assurez-vous que les **attaches rapides** sur la tige de selle [d], les axes traversants ou autres fixations des roues avant et arrière et des autres composants sont correctement serrés.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « **Maniement des attaches rapides et axes traversants** » de votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Déposez la batterie et l'écran avant d'effectuer les travaux sur votre VELO DE VILLE LOADY (p. ex. révision, réparations, montage, entretien, travaux sur l'assistance électrique, montage ou démontage d'accessoires). Il y a un risque de blessure en cas d'activation involontaire du système d'assistance électrique !**

2. Avant de démarrer, vérifiez l'**état de charge de la batterie** de votre VELO DE VILLE LOADY [e]. Pour de plus amples informations, reportez-vous au manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE et à la notice technique du système d'assistance électrique.
3. La **batterie** est-elle correctement installée dans son compartiment et correctement verrouillée ? Ne prenez jamais la route si la ou les batteries ne sont pas correctement installées dans leur compartiment ni verrouillées. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « **Batterie – Démontage, montage et chargement** » ainsi qu'à la notice technique du système d'assistance électrique.
4. Contrôlez si les **affichagees de l'unité de commande** sur le cintre sont complets [f]. Un message d'erreur ou une mise en garde sont-ils affichés sur l'écran ? Vérifiez avant chaque sortie que les affichages sont corrects. Ne partez en aucun cas sur votre VELO DE VILLE LOADY si un message d'erreur est affiché sur l'écran. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la notice technique du système d'assistance électrique.
5. Vérifiez que les **connexions** de la batterie, de l'unité de commande sur le cintre et du moteur sont correctement branchées. Pour de plus amples informations, reportez-vous au manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE et à la notice technique du système d'assistance électrique.



6. **Vérifiez si les passagers et les objets que vous transportez sont bien arrimés [a].** Ceci vous permet d'éviter que le chargement ne glisse. Veillez à bien centrer la charge, à la placer le plus bas possible et à bien la répartir. Avant chaque sortie, vérifiez toujours que la ceinture de sécurité de votre ou des enfants que vous transportez est bien attachée.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne démarrez jamais avant d'avoir correctement arrimé les objets sur les porte-bagages avant et arrière et/ou dans le panier avant et/ou d'avoir attaché vos passagers, c'est-à-dire de les avoir activement équipés de ceintures de sécurité et de sangles de serrage, etc. Si le chargement glisse et si les passagers font des mouvements rapides ou brusques, le centre de gravité peut se déplacer et entraîner une situation critique. Lisez le chapitre « Transport de personnes et de biens sur votre VELO DE VILLE LOADY » et observez les informations sur votre VELO DE VILLE LOADY.**

7. **Vérifiez l'état des pneus et la pression de gonflage à l'avant et à l'arrière.** Une pression plus élevée donnera une meilleure stabilité de conduite et diminuera le risque de panne. Les valeurs de pression minimale et maximale admises sont indiquées (en bar ou en P.S.I.) sur les flancs des pneus [b].

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Roues et équipement pneumatique » de votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE ainsi qu'aux modes d'emploi éventuellement fournis par les équipementiers.

8. **Faites tourner les deux roues librement** pour vérifier l'absence de voile et de saut. Observez l'écart entre le cadre et la jante ou le pneu. La présence d'un voile peut aussi être imputable à une déchirure latérale du pneu, un axe de moyeu cassé ou une rupture de rayon.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Roues et équipement pneumatique » de votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE ainsi qu'aux modes d'emploi éventuellement fournis par les équipementiers.

9. **Faites un essai de freinage à l'arrêt**, en tirant avec force les leviers de frein vers le cintre [c]. Sur les freins à disque, vous devez obtenir immédiatement un point de pression stable. Si vous ne pouvez atteindre un point de pression stable qu'après avoir actionné plusieurs fois le levier de frein, nous vous recommandons de faire vérifier le VELO DE VILLE LOADY par votre revendeur VELO DE VILLE. Le levier ne doit pas pouvoir être tiré complètement jusqu'au cintre.

Dans le cas de freins hydrauliques, les durites ne doivent pas laisser échapper de liquide hydraulique ou de liquide de freinage ! Contrôlez également l'épaisseur des garnitures de frein.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Système de freinage » de votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE ainsi qu'aux modes d'emploi éventuellement fournis par les équipementiers.



10. **Touchez toutes les pièces rapportées et les accessoires** comme le porte-bagages arrière et avant, le panier avant, le siège enfant, le système d'attelage en essayant de déplacer les pièces de part et d'autre sans forcer afin de vérifier qu'elles sont bien fixées. Si les composants ne sont pas bien fixés, réajustez-les le cas échéant et resserrez les vis avec précaution jusqu'à obtenir un serrage fiable des composants. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

Les couples de serrage maximums sont disponibles sur les composants **[d]**, dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE, dans votre manuel d'utilisation original vélo électrique VELO DE VILLE, dans les modes d'emploi fournis par les équipementiers ou dans la notice VELO DE VILLE spécifique à l'accessoire concerné. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

11. Pour pouvoir circuler sur la voie publique, votre vélo doit être conforme aux dispositions légales, notamment en ce qui concerne l'éclairage **[e]**. Ces dispositions varient d'un pays à l'autre. Votre VELO DE VILLE LOADY est équipé pour rouler dans la circulation routière en Allemagne, en Autriche et en Suisse.

Dans tous les cas, vous vous exposez à de grands dangers si vous roulez sans éclairage ni réflecteurs dans des conditions de mauvaise visibilité et de nuit. Pour circuler sur la voie publique, votre vélo doit toujours être équipé d'un système d'éclairage homologué.

Activez votre éclairage dès la tombée de la nuit. Pensez au fait que d'autres usagers de la route peuvent éventuellement mal estimer la taille de votre VELO DE VILLE LOADY, surtout s'il fait sombre.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « **Exigences légales** » dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE.

12. Votre VELO DE VILLE LOADY est équipé d'une **fourche à suspension**. Appuyez-vous sur le VELO DE VILLE LOADY et vérifiez si l'enfoncement et l'extension de la fourche à suspension s'effectuent normalement.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « **Fourches à suspension** » de votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE ainsi qu'aux modes d'emploi éventuellement fournis par les équipementiers.

13. Assurez-vous que les deux béquilles, **la béquille double [f]** et **la béquille latérale, soient bien repliées** avant de démarrer.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « **Indications pour rouler en VELO DE VILLE LOADY** ».



14. N'oubliez pas de vous munir d'un **antivol chaîne, articulé pliable ou en U** de qualité. Pour vous prémunir efficacement contre le vol, attachez votre VELO DE VILLE LOADY à un point fixe. Tenez éventuellement compte des prescriptions de votre assureur.

Lisez aussi dans tous les cas le **manuel d'utilisation général VELO DE VILLE [a]**, le **manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE**, le **manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1** et la notice technique du système d'assistance électrique disponibles au téléchargement sur le site Internet de VELO DE VILLE **[b]**.

<https://www.velo-de-ville.com/fr/service/downloads>

⚠ AVERTISSEMENT

- En cas de fixations mal fermées, des éléments du VELO DE VILLE LOADY peuvent se desserrer en route.
- Ajustez la pression des pneus en fonction de la charge supplémentaire. La pression de gonflage maximale figure sur le flanc du pneu.
- N'utilisez pas votre VELO DE VILLE LOADY s'il ne satisfait pas un des points de contrôle énumérés ci-dessus. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les vis de fixation doivent être serrées aux couples de serrage prescrits. Utilisez une clé dynamométrique et ne dépassez en aucun cas les couples de serrage maximums ! Ils figurent sur les composants, dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE, dans le manuel d'utilisation original vélo électrique /EPAC VELO DE VILLE et/ou dans les modes d'emploi des équipementiers.
- Votre VELO DE VILLE LOADY est très sollicité par les contraintes du terrain sur lequel vous évoluez ainsi que par les forces que vous exercez sur lui. Soumis à des charges dynamiques importantes, ses différents composants réagissent par l'usure et la fatigue. Vérifiez régulièrement si votre VELO DE VILLE LOADY présente des signes d'usure, des éraflures, des déformations, des altérations de couleur ou des fissures naissantes. Des pièces dont la durée de vie est dépassée peuvent céder subitement. Confiez régulièrement votre VELO DE VILLE LOADY à votre revendeur VELO DE VILLE pour le remplacement des pièces en question.

REMARQUE

- Si possible, retirez l'écran lorsque vous garez votre VELO DE VILLE LOADY. Ceci vous permet d'éviter de vous le faire voler et rend le VELO DE VILLE LOADY inutilisable avec l'assistance électrique.



APRÈS UNE CHUTE AVEC VOTRE VELO DE VILLE LOADY

1. Vérifiez que les **roues avant et arrière** sont encore bien fixées dans leurs pattes de fixation **[d]** et centrées par rapport au cadre et à la fourche. Faites tourner les roues avant et arrière et observez l'écart entre le cadre et la jante ou le pneu.

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux chapitres « **Système de freinage** », « **Maniement des attaches rapides et axes traversants** » et « **Roues et équipement pneumatique** » de votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE et/ou aux modes d'emploi des équipementiers.



2. **Contrôlez la batterie.** Si la batterie ne peut plus être installée dans son compartiment **[e]** ou si elle présente des dommages, n'utilisez plus votre VELO DE VILLE LOADY, au moins en mode d'assistance. Débranchez le moteur et éventuellement la batterie séparément. Une batterie endommagée peut entraîner des courts-circuits ou occasionner un arrêt brusque de l'assistance au pédalage au moment où vous en avez précisément besoin.

Si l'enveloppe extérieure de la batterie est endommagée, de l'eau ou de l'humidité peuvent parvenir dans la batterie et provoquer un court-circuit ou un choc électrique. La batterie pourrait s'enflammer, voire exploser ! Consultez immédiatement votre revendeur VELO DE VILLE dans ces cas.



Pour de plus amples informations sur le bon maniement de la batterie, reportez-vous aux chapitres « **Batterie – Démontage, montage et chargement** » ainsi que « **Recommandations pour un maniement correct de la batterie** » dans votre manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE et à la notice technique du système d'assistance électrique.

3. **Contrôlez l'écran.** Toutes les fonctions sont-elles affichées normalement **[f]** ? Si un message d'erreur ou un avertissement est affiché, vous ne devez plus utiliser le VELO DE VILLE LOADY. Le cas échéant, éteignez complètement le système, patientez au moins dix secondes et procédez à un nouveau contrôle.

Ne repartez en aucun cas sur votre VELO DE VILLE LOADY avec assistance électrique si un message d'erreur est affiché sur l'écran. Consultez immédiatement votre revendeur VELO DE VILLE dans ces cas. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la notice technique du système d'assistance électrique.



4. Vérifiez que le **cintre et la potence** ne présentent ni torsion, ni début de rupture et que leur position est correcte. Vérifiez le serrage de la potence. Appuyez-vous aussi sur les poignées de frein un court instant pour contrôler le bon serrage du cintre dans la potence. Réajustez éventuellement les composants en desserrant les vis puis en les resserrant avec précaution jusqu'à obtenir un serrage fiable des composants.

Les couples de serrage maximums figurent sur les composants, dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE, dans le manuel d'utilisation original vélo électrique VELO DE VILLE, dans les modes d'emploi des équipementiers. Pour de plus amples informations, reportez-vous aux chapitres « **Ajustement du vélo VELO DE VILLE au cycliste** » et « **Jeu de direction** » de votre manuel d'utilisation général vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE et/ou aux modes d'emploi des équipementiers.

5. Vérifiez si la chaîne ou la **courroie [a]** est encore engagée sur les plateaux avant et arrière. Si votre VELO DE VILLE LOADY est tombé du côté du dérailleur, vérifiez son fonctionnement. Demandez à une personne de soulever la roue arrière du VELO DE VILLE LOADY et passez les vitesses une à une avec précaution.

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux chapitres « **Systèmes de changement de vitesses** » et « **Chaîne – entretien et usure** » de votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE et/ou aux modes d'emploi des équipementiers.

6. Vérifiez l'alignement correct de la selle par rapport au cadre en prenant la boîte de pédalier ou le tube central comme repère. Desserrez éventuellement la fixation de la tige de selle, ajustez la selle, puis resserrez la fixation.

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux chapitres « **Ajustement du vélo VELO DE VILLE au cycliste** » et « **Maniement des attaches rapides et axes traversants** » de votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE ainsi qu'aux modes d'emploi des équipementiers.

7. Contrôlez toutes les **pièces rapportées et accessoires**, comme le porte-bagages arrière [b] et le porte-bagages avant, le panier avant, la ride bar, la rodeo bar, en essayant de déplacer les pièces de part et d'autre sans forcer afin de vérifier qu'elles sont bien fixées. Si les composants ne sont pas bien fixés, réajustez-les le cas échéant et resserrez les vis avec précaution jusqu'à obtenir un serrage fiable des composants.

Les couples de serrage maximums des vis sont disponibles sur les composants eux-mêmes, dans votre manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1 ou dans la notice VELO DE VILLE spécifique à l'accessoire concerné.

d



e



8. Pour terminer, vérifiez encore une fois l'état général de votre VELO DE VILLE LOADY, afin de repérer d'éventuelles déformations, altérations de couleur ou fissures [c].

N'enfourchez votre VELO DE VILLE LOADY que si le contrôle de tous les points énumérés ci-dessus est satisfaisant et rentrez par le chemin le plus court en roulant très prudemment, si possible sans chargement ni passagers. Évitez d'accélérer et de freiner brusquement et ne roulez pas en danseuse. Si vous avez des doutes sur la fiabilité du VELO DE VILLE LOADY, laissez-le sur place et organisez son transport avec votre revendeur VELO DE VILLE.

Arrivé chez vous, procédez encore une fois à un contrôle approfondi de votre VELO DE VILLE LOADY. Réparez ou faites réparer les pièces endommagées. Demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

⚠ AVERTISSEMENT

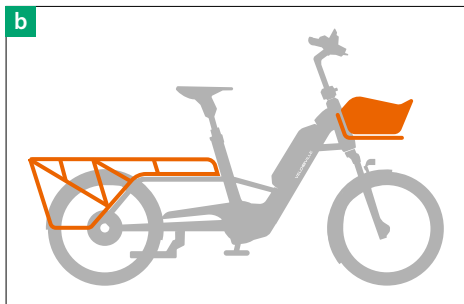
Les pièces déformées, en particulier si elles sont en aluminium, peuvent casser d'un seul coup. Vous ne devez pas essayer de les redresser, car cela aggraverait encore le risque d'accident. Ceci vaut en particulier pour la fourche, le cintre, la potence, les manivelles, la tige de selle et les pédales. En cas de doute, il est toujours préférable de faire remplacer ces composants, qui sont critiques pour votre sécurité. Demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez uniquement des pièces de rechange d'origine [d] en cas de remplacement nécessaire. Des pièces de rechange d'autres fabricants, comme p. ex. des patins ou des pneus d'autres dimensions, peuvent compromettre la fiabilité du VELO DE VILLE LOADY.

⚠ ATTENTION

Le VELO DE VILLE LOADY est nettement plus lourd [e] et grand qu'un vélo ou vélo électrique normal. Si nécessaire, demandez de l'aide si vous devez soulever votre VELO DE VILLE LOADY, p. ex. pour procéder à des réglages ou des contrôles. Pensez à ménager votre dos lorsque vous le soulevez.



TRANSPORT DE PERSONNES ET DE BIENS SUR VOTRE VELO DE VILLE LOADY

Transport de biens

Votre VELO DE VILLE LOADY [a] a été spécialement conçu pour transporter des charges ainsi que des objets lourds et encombrants. Pour garantir une conduite sûre malgré un chargement (lourd), vous devez tenir compte des points suivants :

- Ne surchargez pas votre VELO DE VILLE LOADY.

Le **poids total maximum autorisé** est la somme des éléments suivants [b] :

Poids du VELO DE VILLE LOADY : 32 kg

(peut varier en fonction de la configuration)

+ poids du cycliste (kg)

+ chargement et/ou passagers, y compris accessoires sur le porte-bagages arrière :

maximum 75 kg

+ chargement, y compris accessoires dans le panier avant/porte-bagages avant :

maximum 10 kg

+ poids total de la remorque avec chargement et/ou passagers : **maximum 45 kg**

= poids total maximum autorisé : 180 kg

= poids total maximum autorisé avec système de changement de vitesses Enviolo HD : 200 kg

- Le chargement ne doit en aucun cas faire obstacle au cintre, à la roue avant et à la roue arrière et il ne doit pas non plus dépasser sur le côté. Veillez également à ne pas entraver votre visibilité avec des objets hauts et encombrants.

Le **poids du chargement (bagages ou charge-ment) [c]** :

Poids total maximum autorisé **VELO DE VILLE LOADY**

moins le poids du **VELO DE VILLE LOADY** avec accessoires

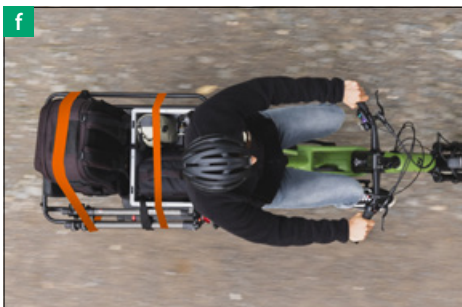
moins le poids du cycliste et des passagers

moins le poids total de la remorque avec chargement et/ou passagers

- Assurez un chargement uniforme des porte-bagages avant et arrière ainsi que de la remorque (pour enfants). Placez les objets lourds de préférence le plus bas possible. Veillez à bien centrer la charge, à la placer le plus bas possible et à bien la répartir. Sécurisez le chargement pour qu'il ne glisse pas, en utilisant des sangles par exemple.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne démarrez jamais avant d'avoir correctement arrimé les objets sur les porte-bagages avant et arrière et/ou dans le panier avant et/ou d'avoir attaché vos passagers, c'est-à-dire de les avoir activement équipés de ceintures de sécurité et de sangles de serrage, etc. Si le chargement glisse et si les passagers font des mouvements rapides ou brusques, le centre de gravité peut se déplacer et entraîner une situation critique.



- Pour transporter des bagages sur ou fixés au porte-bagages avant [d] ou arrière [e], nous vous recommandons de placer les objets à transporter dans des sacoches rigides avec un centre de gravité le plus bas possible. Chargez les porte-bagages ou les sacoches de manière homogène des deux côtés.
- Avant de partir, vérifiez que vous avez suffisamment de place pour vous asseoir et que le chargement ne vous gêne pas. Le chargement ne doit en aucun cas entraver la roue avant, la roue arrière, le cintre, le frein et le système de changement de vitesses. Veillez également à ce que les objets longs ne touchent pas les pédales et ne bloquent pas votre visibilité.

⚠ AVERTISSEMENT

- Rangez les objets lourds le plus en bas possible et en direction du milieu sur le porte-bagages avant ou arrière, ou dans le panier avant ou la remorque. Lorsque vous répartissez les objets, veillez à charger votre VELO DE VILLE LOADY le plus uniformément possible.
- Avant de démarrer, faites attention à ce que les sangles ou des éléments de bagages ne pendent pas [f]. Les sangles de serrage qui pendent ou les objets non arrimés peuvent en effet se prendre dans la roue arrière ou avant, influencer ou bloquer la direction de votre VELO DE VILLE LOADY et bloquer le système d'assistance.

⚠ AVERTISSEMENT

- Tenez compte du fait que votre action de freinage est retardée quand vous roulez avec un VELO DE VILLE LOADY chargé.
- Votre VELO DE VILLE LOADY est conçu pour supporter un poids total maximum autorisé de 180 kg, voire 200 kg. Pour obtenir ce poids, on additionne les poids du cycliste, du LOADY, du chargement/des passagers, des accessoires et éventuellement de la remorque. Vous trouverez de plus amples informations sur la bonne répartition du poids dans le chapitre « Utilisation conforme à l'usage prévu ».
- Avant chaque sortie, procédez à un contrôle visuel pour vérifier que le chargement est bien arrimé. Prenez pour habitude de toujours procéder aux contrôles de fonctionnement décrits dans le chapitre « Avant chaque sortie avec votre VELO DE VILLE LOADY ».

REMARQUE

- Veuillez noter que plus vous chargez votre vélo, plus il s'use. Vous devez donc régulièrement contrôler l'état des pièces d'usure, a minima comme décrit dans le chapitre « Calendrier d'entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE » dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE. Dans des conditions difficiles, par exemple lorsque vous roulez sous la pluie, si la voie est sale ou si vous franchissez de grands dénivelés avec un chargement lourd, vous devrez nettement raccourcir les intervalles.

Transport de personnes

Votre VELO DE VILLE LOADY a été spécialement conçu pour transporter des personnes. Équipé de sièges spéciaux et/ou de systèmes de sangle généralement fournis avec le siège enfant ou d'une remorque pour enfants, votre VELO DE VILLE LOADY convient aussi au transport d'enfants.

Comme le développement physique et mental peut fortement varier entre deux enfants, les indications d'âge ne sont données qu'à titre indicatif. Dans le but de protéger vos enfants, soyez plutôt pessimiste lorsque vous évaluez leur maturité. Suivez et observez également les lois et réglementations en vigueur dans votre pays concernant le transport de passagers sur un vélo, ainsi que l'équipement de sécurité obligatoire associé.

Vous pouvez transporter des personnes sur votre VELO DE VILLE LOADY à condition de respecter les points suivants :

- Enfants de moins de 7 ans : sur le porte-bagages arrière sur un siège enfant homologué.
- Enfants de plus de 7 ans : maximum deux enfants sur le porte-bagages arrière à condition que la ride bar, le coussin de siège, les cale-pieds et le wheel cover soient montés.
- Dans la remorque pour enfants : maximum 2 enfants jusqu'à un poids total maximum de 45 kg de la remorque.

Pour de plus amples informations sur le transport de passagers, reportez-vous au manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1.

La personne qui transporte des passagers et qui conduit le VELO DE VILLE LOADY doit avoir au moins 16 ans **en Suisse**. **En France**, l'âge n'est pas précisé dans la réglementation.

Ces informations sont conformes aux exigences légales applicables au transport de personnes en Allemagne. Pour de plus amples informations sur le transport de personnes en France et en Suisse, reportez-vous au chapitre « **Exigences légales** ».

⚠ AVERTISSEMENT

Tenez compte des exigences légales applicables au transport d'enfants dans des remorques pour vélo.

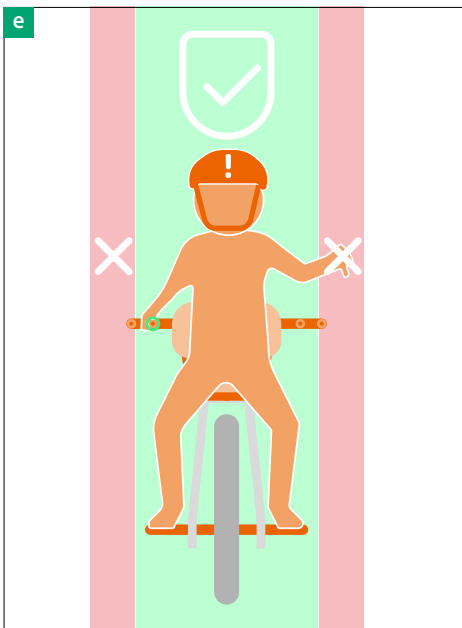
France	Suisse
Aucune restriction concernant le nombre des passagers à condition que le vélo soit équipé en ce sens	2 enfants maximum
50 % du poids à vide du véhicule tracteur	45 kg maximum pour le poids total de la remorque
Enfants de moins de 12 ans devront porter un casque	

⚠ AVERTISSEMENT

Ne surestimez pas vos propres forces et veillez à ce que le poids du ou des passagers ne dépasse pas celui du cycliste. Sinon vous pourriez perdre le contrôle de votre VELO DE VILLE LOADY dans des situations critiques.

Utilisez exclusivement les sièges enfant homologués pour votre VELO DE VILLE LOADY ou ceux achetés directement auprès de VELO DE VILLE. Respectez les indications concernant la limite d'âge et le nombre d'enfants à transporter, comme décrites plus haut dans ce chapitre.

Avant chaque sortie, vérifiez la bonne fixation des ceintures de sécurité, du siège enfant et/ou de la remorque pour enfants.



⚠ AVERTISSEMENT

- Attachez toujours le ou les enfants que vous transportez et équipez-les toujours d'un casque. Ajustez la longueur des ceintures de sécurité pour qu'elles soient parfaitement ajustées à la taille des passagers. Il y a un risque d'accident si les ceintures ne sont pas assez serrées.
- Avant chaque sortie, procédez à un contrôle visuel pour vérifier que les passagers sont bien attachés. Prenez pour habitude de toujours procéder aux contrôles de fonctionnement décrits dans le chapitre « Avant chaque sortie avec votre VELO DE VILLE LOADY ».
- Les enfants n'ont le droit de monter ou de descendre du vélo qu'en présence d'une personne adulte pour les surveiller [d]. Attacher ou détacher la ceinture de sécurité des enfants doit toujours avoir lieu avec le VELO DE VILLE LOADY bien stabilisé. Les adultes chargés de surveiller les enfants sont les seuls autorisés à attacher et détacher les ceintures de sécurité. Il est interdit de détacher une ceinture pendant la conduite.
- Si une ceinture de sécurité se détache en route, freinez prudemment et lentement avec votre VELO DE VILLE LOADY. Refermez correctement les ceintures de sécurité avant de reprendre la route. Demandez éventuellement à votre revendeur VELO DE VILLE.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne partez pas avant d'avoir bien attaché vos passagers sur le porte-bagages arrière ou dans la remorque pour enfants. Si les passagers font des mouvements rapides ou brusques, le centre de gravité peut se déplacer et entraîner une situation critique. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Transport de personnes » dans votre manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1.
- Demandez à l'enfant ou aux enfants que vous transportez de ne pas se pencher au-delà de la ride bar pour regarder ou de déplacer leurs membres, et en particulier les mains, en dehors de la ride bar ou de la remorque pour enfants pour ne pas vous déstabiliser pendant que vous roulez. Les enfants doivent obligatoirement se tenir à l'intérieur des barres rembourrées de la ride bar [e]. Les barres extérieures servent d'enceinte de protection en cas de collisions. Des mouvements rapides et brusques de votre enfant vous déstabiliseront pendant que vous conduisez.
- Avant de démarrer, vérifiez qu'il n'y a pas de sangles ou de parties de vêtements qui dépassent du siège enfant ou de la remorque pour enfants. Les sangles qui dépassent ou les vêtements mal fixés pourraient se prendre dans les parties mobiles de votre VELO DE VILLE LOADY et bloquer le système d'assistance, voire même entraîner une strangulation dans le pire des cas.



⚠ AVERTISSEMENT

Observez le nombre maximum indiqué de personnes à transporter sur votre VELO DE VILLE LOADY. Pour de plus amples informations, reportez-vous aux chapitres « Utilisation conforme à l'usage prévu » et « Transport de personnes » dans votre manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais le ou les enfants que vous transportez sans surveillance sur le VELO DE VILLE LOADY. En particulier, s'il est garé sur la béquille latérale ou la béquille double. Le VELO DE VILLE LOADY peut tomber.

Avant de démarrer, assurez-vous que votre enfant ou les enfants que vous transportez sont suffisamment résistants pour supporter les secousses et les forces exercées pendant le trajet.

Votre VELO DE VILLE LOADY est conçu pour supporter un poids total maximum autorisé de 180 kg, voire 200 kg (modèles avec le système de changement de vitesses Enviolo HD). Pour obtenir ce poids, on additionne les poids du cycliste, du LOADY, du chargement/des passagers, des accessoires et éventuellement de la remorque [a]. Vous trouverez de plus amples informations sur la bonne répartition du poids dans le chapitre « Utilisation conforme à l'usage prévu ».

Tenez compte du fait que votre action de freinage est retardée quand vous roulez avec un VELO DE VILLE LOADY chargé.

REMARQUE

N'oubliez pas de sécuriser les accessoires amovibles avec un antivol en U, pliable ou chaîne de qualité lorsque vous gardez votre VELO DE VILLE LOADY. Demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

REMARQUE

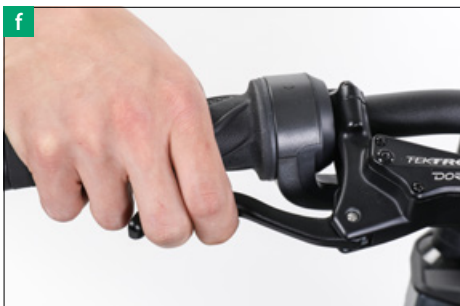
Tous les 1000 km, contrôlez le serrage des vis de votre béquille latérale et de la béquille double [b].

Veillez noter que plus vous chargez votre vélo, plus il s'use. Vous devez donc régulièrement contrôler l'état des pièces d'usure, a minima comme décrit dans le chapitre « Calendrier d'entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE » dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE et/ou dans le manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE. Dans des conditions difficiles, par exemple lorsque vous roulez sous la pluie, si la voie est sale ou si vous franchissez de grands dénivelés avec un chargement lourd, vous devrez nettement raccourcir les intervalles.

INSTRUCTION DE SÉCURITÉ

Renseignez-vous auprès de votre revendeur VELO DE VILLE sur les accessoires spécifiques au transport d'enfants pour votre VELO DE VILLE LOADY.

Si vous souhaitez utiliser le VELO DE VILLE LOADY dans un pays autre que l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, renseignez-vous sur la réglementation en vigueur dans ce pays. Demandez à votre revendeur VELO DE VILLE.



INDICATIONS POUR ROULER EN VELO DE VILLE LOADY

Rouler avec un vélo de transport du type « longtail » **[d]** exige beaucoup d'adresse et de prudence.

Exercez-vous avec votre VELO DE VILLE LOADY non chargé et sans transporter de passagers dans un endroit à l'écart de la circulation, sans autres usagers de la route jusqu'à le maîtriser correctement. Entraînez-vous aussi à prendre des virages, dans les descentes, à freiner et à freiner fortement. Puis chargez le vélo avec des objets ou des passagers, un peu plus à chaque fois. Adoptez donc toujours une conduite prudente !

Entraînez-vous aussi à placer votre VELO DE VILLE LOADY **[e]** sur les béquilles. Votre VELO DE VILLE LOADY est équipé d'une béquille latérale et d'une béquille double. Vous trouverez des informations détaillées sur le stationnement de votre VELO DE VILLE LOADY au chapitre « **Stationnement de votre VELO DE VILLE LOADY** » dans votre manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1.

Au début surtout, exercez-vous à monter et descendre de votre VELO DE VILLE LOADY. Si nécessaire, demandez à quelqu'un d'autre de vous aider jusqu'à être habitué au poids et aux dimensions de votre VELO DE VILLE LOADY.

Exercez-vous à rouler sur des pistes cyclables étroites et au début, poussez votre VELO DE VILLE LOADY dans les passages les plus étroits.

Une fois que vous maîtrisez ces passages avec votre VELO DE VILLE LOADY, exercez-vous avec des passagers ou un chargement, en augmentant peu à peu le poids. Mais avant de partir avec des passagers et/ou un chargement, lisez le chapitre « **Transport de personnes et de biens sur votre VELO DE VILLE LOADY** ».

Vous vous rendrez vite compte que la maniabilité est nettement plus lente que celle d'un vélo électrique ou vélo classique. Vous devez donc adopter un comportement de conduite défensif et prévoir un grand rayon de braquage, d'évitement et de freinage sur tous vos trajets.

⚠ AVERTISSEMENT

Les freins de votre VELO DE VILLE LOADY sont toujours plus puissants que l'assistance. Si vous souhaitez juguler momentanément la poussée apportée par le moteur (par exemple pour ralentir à l'abord d'un virage), arrêtez de pédaler et freinez votre VELO DE VILLE LOADY prudemment.

Tirez le levier du frein arrière **[f] et arrêtez de pédaler. Le VELO DE VILLE LOADY s'arrête. Arrêt d'urgence ! Pour vous arrêter au plus vite, il faudra freiner, de manière dosée avec les deux freins.**

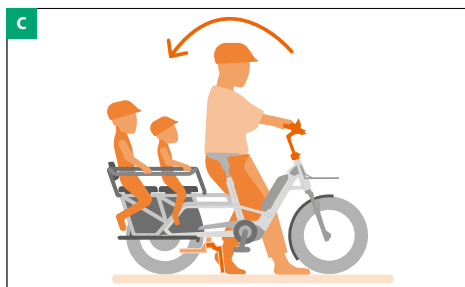
STATIONNEMENT DE VOTRE VELO DE VILLE LOADY



Votre VELO DE VILLE LOADY est équipé de deux béquilles :

- **Béquille latérale [a]** : pour garer le VELO DE VILLE LOADY non chargé.
- **Béquille double [b]** : pour garer le VELO DE VILLE LOADY chargé.

Vous avez la possibilité de ranger votre VELO DE VILLE LOADY horizontalement ou verticalement.

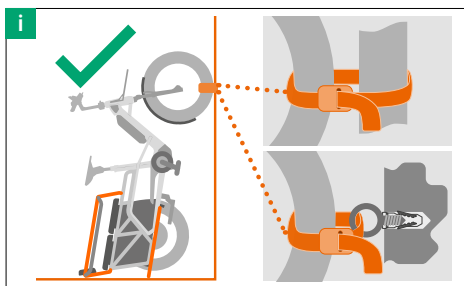
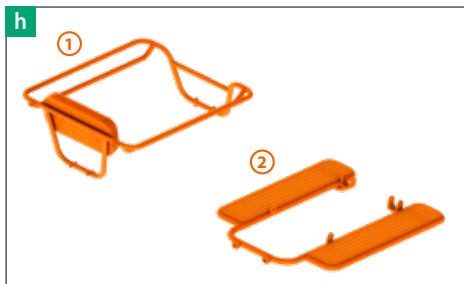


Vous trouverez des informations détaillées sur la façon dont mettre en place [c] et enlever les béquilles de votre VELO DE VILLE LOADY au chapitre « **Stationnement de votre VELO DE VILLE LOADY** » dans votre manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1.

⚠ AVERTISSEMENT

- Commencez par vous exercer à monter et descendre votre VELO DE VILLE LOADY de sa béquille avec un vélo non chargé, sans enfants ni passagers dans un endroit à l'écart de la circulation [d]. Puis augmentez progressivement le poids du chargement.
- La béquille double peut être bloquée [e] pour empêcher un basculement volontaire vers l'avant ou pour éviter qu'elle ne se déplie.





Vous avez aussi la possibilité de ranger votre VELO DE VILLE LOADY **verticalement** [g].

Garez toujours votre VELO DE VILLE LOADY dans un lieu calme, qui soit si possible en dehors de l'espace public.

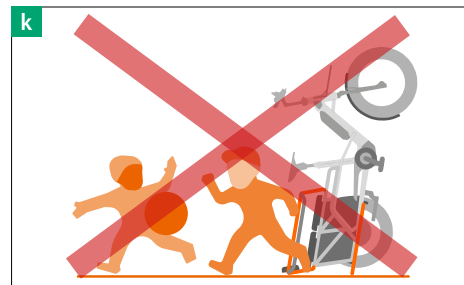
Pour ranger votre LOADY verticalement, il faut absolument que la ride bar ① et les cale-pieds ② soient montés [h].

En plus, vous devez fixer votre VELO DE VILLE LOADY avec la roue avant sur un mur ou similaire [i] pour assurer une bonne stabilité et éviter que le LOADY ne bascule.

Utilisez la sangle de serrage fournie pour fixer le LOADY sur un mur d'appui adapté (tube, caillebotis ou planche adaptés) ou sur une structure porteuse.

⚠ AVERTISSEMENT

- Veillez à ce que le LOADY soit sur une surface plane et horizontale pour un maximum de stabilité !



⚠ AVERTISSEMENT

- Ne garez pas le LOADY droit dans des endroits publics et animés [k] à cause du risque de blessures si quelqu'un le touche par inadvertance.
- Vous trouverez des informations détaillées sur le stationnement vertical de votre VELO DE VILLE LOADY ainsi que sur les composants nécessaires au chapitre « **Stationnement du LOADY** » : **stationnement vertical** dans votre **manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1**.
- Ne laissez jamais le ou les enfants que vous transportez sans surveillance sur le VELO DE VILLE LOADY. En particulier, s'il est garé sur la béquille latérale ou la béquille double. Le VELO DE VILLE LOADY peut tomber.

BATTERIE – DÉMONTAGE, MONTAGE ET CHARGEMENT



Démontage de la batterie

[a] Éteignez le système d'assistance de votre VELO DE VILLE LOADY.

Tenez la batterie d'une main pour qu'elle ne tombe pas.

[b] Puis utilisez la clé pour déverrouiller la batterie. Continuez à tenir la batterie. Faites lentement basculer la batterie vers l'arrière, puis retirez-la avec précaution de sa fixation inférieure sur le tube diagonal.

[c] Vous pouvez désormais complètement déposer la batterie.

Pour terminer, retirez la clé.

Montage de la batterie

Éteignez le système d'assistance de votre VELO DE VILLE LOADY.

[d] Tenez la batterie à deux mains et installez-la avec précaution dans la fixation inférieure sur le tube diagonal.

[e] Puis faites basculer la batterie avec précaution vers le tube diagonal jusqu'à l'entendre et la sentir s'engager dans la fixation supérieure.





Chargement de la batterie

Chargement de la batterie montée

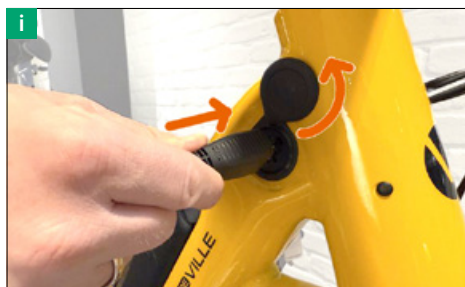
[g] Garez votre VELO DE VILLE LOADY de manière stable sur la béquille latérale ou la béquille double.

[h] Éteignez le système d'assistance de votre VELO DE VILLE LOADY.



[i] Ouvrez le couvercle de la prise de charge en haut à droite du tube diagonal.

Branchez la fiche de charge du chargeur fourni dans la prise de charge. Assurez-vous que le câble d'alimentation du chargeur est bien branché dans la prise sur le chargeur. Puis branchez le chargeur au secteur.



[k+l] Les LED sur l'unité de commande montrent l'avancement du chargement, l'état de charge de la batterie et les éventuels messages d'erreur. La durée de charge dépend de la charge résiduelle de la batterie et de la température ambiante.

[m] Quand la batterie est entièrement chargée, toutes les LED et l'ordinateur de bord s'éteignent. Puis débranchez le chargeur du secteur.





Pour terminer, débranchez la fiche de charge de votre VELO DE VILLE LOADY. La batterie s'éteint alors automatiquement. Puis fermez la prise de charge avec le couvercle [n].

[o+p] Lorsque vous remettez le système d'assistance en marche, le VELO DE VILLE LOADY est de nouveau prêt à rouler.

Pour de plus amples informations sur le chargement de la batterie, reportez-vous au chapitre « **Recommandations pour un maniement correct de la batterie** » dans votre manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE et à la notice technique du système d'assistance électrique.

Chargement de la batterie démontée

Vous trouverez des informations détaillées sur le démontage de la batterie de votre VELO DE VILLE LOADY au chapitre « **Démontage de la batterie** ».

[q] Placez la batterie à plat ou debout sur une surface large non inflammable, p. ex. en céramique, en verre, en ciment ou en pierre pour procéder à son chargement.

Ne laissez jamais la batteries sans surveillance pendant son chargement.

Commencez par brancher le câble de charge du chargeur à la fiche sur la batterie [r]. Puis branchez le chargeur au secteur avec le câble de charge.





[s] Les LED sur le chargeur et la batterie montrent l'avancement du chargement, l'état de charge de la batterie et les éventuels messages d'erreur. La durée de charge dépend de la charge résiduelle de la batterie et de la température ambiante.

[t] Quand la batterie est entièrement chargée, toutes les LED s'éteignent et le chargeur peut alors être débranché du secteur. La batterie s'éteint alors automatiquement.

Vous trouverez des informations détaillées sur le montage de la batterie de votre VELO DE VILLE LOADY au chapitre « **Montage de la batterie** ».

Pour de plus amples informations sur le chargement de la batterie, reportez-vous au chapitre « **Recommandations pour un maniement correct de la batterie** » dans votre manuel d'utilisation original vélo électrique / EPAC VELO DE VILLE et à la notice technique du système d'assistance électrique.

⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez uniquement le chargeur fourni [u] pour charger votre batterie. N'utilisez en aucun cas le chargeur d'un autre fabricant, et ce même si la prise du chargeur est compatible avec celle de votre batterie. La batterie pourrait s'échauffer, s'enflammer, voire exploser !

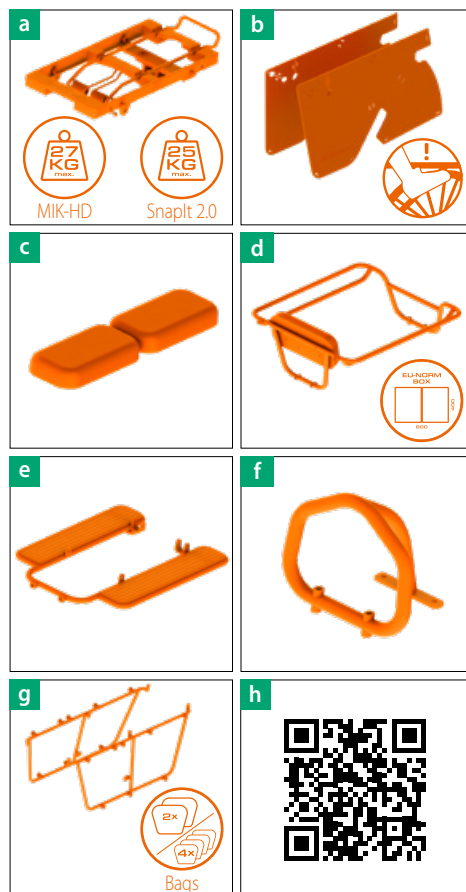
⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez en aucun cas de batterie ou de chargeur défectueux. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

REMARQUE

Ne jetez pas votre batterie avec les ordures ménagères [v] ! Selon la directive européenne 2006/66/CE, le vendeur d'une batterie neuve est tenu de reprendre l'ancienne batterie et d'assurer son élimination en bonne et due forme. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

ACCESSOIRES POUR VOTRE VELO DE VILLE LOADY



Vous pouvez ajouter divers accessoires à votre VELO DE VILLE LOADY pour autoriser ou faciliter le transport de personnes et de biens.

Les accessoires suivants sont disponibles :

- [a]** MIK-HD / SnapIt 2.0 Decks
- [b]** Wheel Cover (déjà installé !
Obligatoire en cas de transport de personnes !)
- [c]** Coussin de siège
- [d]** Ride bar
- [e]** Cale-pieds
- [f]** Rodeo bar
- [g]** Support de sacs + Ortlieb QL3.1

Vous trouverez des informations détaillées sur les accessoires de votre VELO DE VILLE LOADY et sur les différentes configurations possibles dans votre **manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1** ainsi que dans les notices VELO DE VILLE spécifiques aux accessoires concernés :

<https://www.velo-de-ville.com/fr/service/downloads>

D'autres accessoires sont disponibles sur notre site web www.velo-de-ville.com **[h]** ou en vous adressant à votre revendeur VELO DE VILLE.

⚠ AVERTISSEMENT

- Certains travaux peuvent nécessiter un outillage spécial ou des instructions complémentaires. Lors du montage d'accessoires, ne présumez pas de vos capacités, dans l'intérêt de votre propre sécurité. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.**
- Utilisez toujours une clé dynamométrique pour les serrages. Ne dépassez en aucun cas le couple maximum indiqué !**
- Lors du montage d'accessoires, ne présumez pas de vos capacités, dans l'intérêt de votre propre sécurité. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.**
- Demandez à votre revendeur VELO DE VILLE de vous former ou confiez-lui le montage.**



TRANSPORT DU VELO DE VILLE LOADY

Pour le transport de votre VELO DE VILLE LOADY, vous pouvez utiliser un porte-vélos sur votre voiture. À cause de sa taille, le VELO DE VILLE LOADY ne peut être transporté que sur des porte-vélos adaptés au long **empattement de 1,32 mètre**.

Lisez le mode d'emploi du porte-vélo et observez la longueur autorisée du vélo transporté, la capacité de charge utile autorisée et la vitesse maximale recommandée ou prescrite. Tenez éventuellement compte de la charge d'appui requise du dispositif d'attelage de la remorque.

En cas de questions, demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

⚠ AVERTISSEMENT

- Veillez à ce qu'aucun accessoire ou aucune pièce rapportée susceptible de se détacher (coussin siège, sièges enfant [f], sacoches, etc.) ne se trouve sur le VELO DE VILLE LOADY pendant son transport.
- Contrôlez la fixation du VELO DE VILLE LOADY avant, mais aussi régulièrement pendant le trajet. Si la fixation de votre VELO DE VILLE LOADY venait à se détacher, votre VELO DE VILLE pourrait s'abîmer, en quel cas nous ne seriez plus en sécurité sur la route.

⚠ ATTENTION

- Votre VELO DE VILLE LOADY est nettement plus lourd et grand qu'un vélo ou vélo électrique normal [g]. Si nécessaire, demandez de l'aide si vous devez soulever votre VELO DE VILLE LOADY. Pensez à ménager votre dos lorsque vous le soulevez.

REMARQUE

- Des étriers de fixation inadaptés peuvent écraser les tubes de cadre surdimensionnés !
- Tirez les leviers de frein et bloquez-les avec un élastique puissant [h] pour empêcher le VELO DE VILLE LOADY de rouler.



ENTRETIEN ET MAINTENANCE

À la remise de votre VELO DE VILLE LOADY par votre revendeur VELO DE VILLE, celui-ci est entièrement monté et prêt à rouler. Néanmoins, vous devrez par la suite entretenir votre VELO DE VILLE LOADY régulièrement [a] et le confier régulièrement à votre revendeur VELO DE VILLE pour des inspections périodiques. Ce n'est qu'ainsi que vous pourrez profiter du fonctionnement durable de tous les composants.

Faites subir une première inspection à votre vélo dès les 100 premiers kilomètres ou 5 à 15 heures d'utilisation, ou au bout des quatre à six semaines qui suivent l'achat. Cette première inspection du VELO DE VILLE LOADY est indispensable car, dans la période de rodage, les rayons des roues subissent un tassement et le système de changement de vitesses peut se dérégler. Ce phénomène de rodage est inévitable. Convenez avec votre revendeur VELO DE VILLE d'une date pour procéder à l'inspection de votre nouveau VELO DE VILLE LOADY. Cette première inspection est cruciale pour le fonctionnement fiable et durable de votre VELO DE VILLE LOADY.

Des inspections régulières et le remplacement à temps des pièces d'usure, comme par exemple les garnitures de frein [b] ou les câbles de dérailleur et de frein [c] font partie intégrante d'une utilisation conforme à l'usage prévu et ont par conséquent une influence sur la garantie légale et la garantie contractuelle de votre VELO DE VILLE LOADY.

Après la période de rodage, nous vous recommandons de faire inspecter et réviser régulièrement votre VELO DE VILLE LOADY par votre revendeur VELO DE VILLE. Si vous roulez souvent sur des routes en mauvais état ou dans des mauvaises conditions météo, les intervalles d'inspection seront plus courts.

Vérifiez aussi régulièrement que les fixations et surfaces des accessoires, et en particulier des sièges enfant, coussin de siège et ceintures de sécurité de votre VELO DE VILLE LOADY sont intactes. C'est la seule manière de garantir le transport sûr de personnes et de marchandises.

L'hiver est un moment propice pour faire effectuer une inspection annuelle de votre VELO DE VILLE LOADY, car votre revendeur VELO DE VILLE est généralement plus disponible dans cette période.

S'il n'y a plus de pièces de rechange d'origine disponibles pour effectuer une réparation, tenez compte des « Lignes directrices applicables au remplacement des composants sur les vélos électriques / VAE avec marquage CE de 250 watts à assistance au pédalage jusqu'à 25 km/h » dans le chapitre « **Lignes directrices** ». En cas de questions, demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

A photograph of a retail package for a chain belt. The package is primarily grey with blue accents at the top and bottom. The top blue section features the word "CHAIN" in white. The main grey section has a large, dark, perforated metal strip visible through a clear window. Below this window, the text "11S" is printed in large, bold letters, followed by "CHAINBELT 11" in smaller text. At the bottom of the package, there are several small icons and text, including "100% STEEL", "100% MADE IN GERMANY", and "100% ISO 9001".



CALENDRIER D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DE VOTRE VÉLO VÉLO DE VILLE

[illegible]

Les révisions et les réparations sont des tâches délicates et complexes qui devraient être confiées à un revendeur VELO DE VILLE. Des inspections effectuées de manière négligente ou non professionnelle peuvent entraîner une défaillance de certains organes de votre VELO DE VILLE LOADY. Effectuez uniquement les travaux pour lesquels vous disposez des connaissances techniques nécessaires ainsi que de l'outillage approprié (p. ex. une clé dynamométrique avec ses douilles).

Utilisez uniquement des pièces de rechange d'origine [d] en cas de remplacement nécessaire. Des pièces de rechange d'autres fabricants, comme p. ex. des patins ou des pneus d'autres dimensions, peuvent compromettre la fiabilité du VELO DE VILLE LOADY. Risque d'accident ! La conformité CE et votre garantie deviennent également caduques.

Si la batterie a atteint le terme de sa durée de vie, vous ne devez en aucun cas la jeter avec les ordures ménagères [e]. Remettez la batterie usagée au vendeur de votre nouvelle batterie. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la notice technique du système d'assistance électrique. Demandez à votre revendeur VELO DE VILLE.

Pendant le trajet et l'entretien, ne passez pas vos mains ou bras dans ou sur des roues avant ou arrière ou des disques de frein en rotation.

■ Tous les 1000 km, contrôlez le serrage des vis des deux béquilles. Graissez régulièrement les crochets de la béquille double pour prévenir son usure.

Observez et suivez les instructions du chapitre « Calendrier d'entretien et de maintenance [f] de votre vélo VELO DE VILLE » dans le manuel d'utilisation général VELO DE VILLE et dans les modes d'emploi éventuellement fournis par les équipementiers.

Dans l'intérêt de votre sécurité, amenez le VELO DE VILLE LOADY à votre revendeur VELO DE VILLE pour une première inspection au bout de 100 à 300 km, soit 5 à 15 heures de service, ou après quatre à six semaines, au plus tard cependant après les trois mois qui suivent l'achat.

EXIGENCES LÉGALES

Si vous roulez sur des routes publiques avec votre VELO DE VILLE LOADY, celui-ci doit être conforme à la législation nationale en vigueur !

Le tableau ci-après ne cite que les exigences relatives au transport de personnes avec des vélos de transport et utilitaires. Pour de plus amples informations sur la circulation sur route, reportez-vous au chapitre « **Exigences légales** » dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE.

	INSTRUCTION DE SÉCURITÉ	INSTRUCTION DE SÉCURITÉ
	Avant de partir, lisez les chapitres « Transport de personnes » et « Utilisation conforme à l'usage prévu » et observez les indications qu'ils contiennent.	Si vous voulez acheter ou utiliser votre VELO DE VILLE LOADY dans des pays autres que les deux cités, demandez les règles s'appliquant dans ce pays à votre revendeur VELO DE VILLE.
	France¹	Suisse²
Transport de personnes sur des vélos utilitaires construits et aménagés pour transporter des personnes	▪ Aucune restriction concernant le nombre et l'âge des passagers à condition que le vélo soit équipé en ce sens ▪ Les enfants âgés de moins de 5 ans doivent voyager dans un siège muni soit d'une courroie d'attache, soit d'au moins une poignée et de deux repose-pied ▪ Le poids total maximum autorisé du vélo doit être observé	▪ 2 enfants maximum sur les places assises protégées ▪ en plus maximum 1 enfant sur un siège enfant sûr ▪ Le poids total maximum autorisé du vélo doit être observé ▪ Tenez compte des restrictions cantonales concernant l'âge maximum de l'enfant
Remorque	▪ Aucun article du code de la route ne régit cette pratique. Mais attention les enfants de moins de 12 ans devront porter un casque ▪ 50 % du poids à vide du véhicule tracteur La largeur totale ne saurait dépasser 1 m	▪ 2 enfants maximum ▪ 45 kg maximum pour le poids total de la remorque
Âge minimum du conducteur	Aucune information réglementaire	16 ans

¹ Source : Article R312-2 du code de la route, https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074228/LEGISCTA000006159578/#LEGISCTA000006159578

² Source : Art. 63 VRV, https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1962/1364_1409_1420/fr

RESPONSABILITÉ POUR DÉFAUT D'UNE QUALITÉ ASSURÉE ET GARANTIE

Votre VELO DE VILLE LOADY a été fabriqué avec soin et vous a été normalement remis entièrement assemblé par votre revendeur VELO DE VILLE.

Pendant les deux premières années suivant l'achat, vous bénéficiez d'une garantie légale de conformité de deux ans. Si vous deviez déceler un vice matériel, adressez-vous à votre revendeur VELO DE VILLE comme interlocuteur.

Pour permettre un traitement convenable de votre demande de garantie, il est nécessaire que vous présentiez le justificatif d'achat, la carte d'identification du vélo et les justificatifs des inspections. Conservez ces documents soigneusement.

Pour garantir un fonctionnement durable et fiable de votre VELO DE VILLE LOADY, vous devez uniquement l'utiliser conformément à l'usage spécifique auquel il est destiné (voir les chapitres « **Utilisation conforme à l'usage prévu** » et « **Avant la première sortie avec votre VELO DE VILLE LOADY** »).

Tenez compte des limites de poids autorisé indiquées sur la carte d'identification de votre vélo. Vous devez en outre respecter les consignes de montage des fabricants (en particulier concernant les couples de serrage des vis), ainsi que les intervalles d'entretien prescrits.

Veillez à effectuer les contrôles et les travaux énumérés dans ce manuel de votre vélo de transport VELO DE VILLE LOADY et dans les modes d'emploi éventuellement fournis par les équipementiers (voir le chapitre « **Calendrier d'entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE** » dans votre manuel d'utilisation général VELO DE VILLE), voire à remplacer, en cas de nécessité, les composants importants pour votre sécurité comme le cintre, les freins, etc.

AVERTISSEMENT

La pose de certains accessoires peut affecter considérablement les caractéristiques de votre VELO DE VILLE LOADY. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre revendeur VELO DE VILLE.

INSTRUCTION DE SÉCURITÉ

Cette réglementation concerne uniquement les pays qui ont ratifié le projet de loi de l'UE, comme p. ex. la France. Renseignez-vous sur la réglementation en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

Remarques concernant l'usure

Certains composants de votre VELO DE VILLE LOADY sont soumis à une usure, de par la nature même de leur fonction. La vitesse et le degré d'usure dépendent de l'entretien et de la maintenance auxquelles le VELO DE VILLE LOADY est soumis ainsi que des conditions de son utilisation (kilométrage, déplacements sous la pluie, encrassement, exposition à un environnement salin, etc.). Des composants peuvent aussi connaître une usure accrue si votre VELO DE VILLE LOADY est souvent ou toujours garé en extérieur. Une maintenance et un entretien réguliers augmentent la durée de vie du vélo. Cependant ils n'empêchent pas l'usure mais la retardent seulement et ne dispensent pas de remplacer les pièces listées ci-dessous, une fois atteinte leur limite d'usure.

En font partie :

- Batterie
- Chaîne de transmission
- Garnitures de frein
- Liquide de frein (DOT ou huile minérale)
- Disques de frein
- Poignées en caoutchouc
- Câbles/connexions
- Plateaux
- Feux d'éclairage
- Coussin de siège
- Pneus
- Pignons
- Housse de selle
- Câbles de changement de vitesses
- Gaines de câbles de changement de vitesses
- Galets de dérailleur
- Lubrifiants et huile
- Chambres à air

CONDITIONS DE GARANTIE AT ZWEIRAD GMBH

Article 1 : Garantie légale

- 1.1. Le fabricant accorde une garantie au premier propriétaire du vélo.
- 1.2. La garantie prend fin comme stipulé dans les articles 4 et 6
- 1.3. La garantie n'est pas cessible.
- 1.4. Les demandes de prise en charge de la garantie doivent obligatoirement être adressées au revendeur ou auprès d'un atelier technique agréé en présentant le bon de garanti dûment complété.

Article 2 : Durée de la garantie

- 2.1. La garantie est accordée pour une durée de 2 ans à partir de la date d'achat.

Article 3 : Garantie contractuelle

- 3.1. Au-delà de la durée de garantie légale, le fabricant accorde une garantie contractuelle sur le cadre du vélo. Sous réserve de l'article 3.2, la durée de garantie est de :
 - 10 ans pour les cadres en acier
 - 5 ans pour les cadres en aluminium

- 3.2. Les conditions préalables à la prise en charge de la garantie sont les suivantes :
 - carte d'identification du vélo en annexe au manuel d'utilisation dûment remplie
 - respect des inspections périodiques prescrites dans le manuel d'utilisation.

Article 4 : Exclusions de garantie

- 4.1. La garantie est exclue en cas :
 - a) de dégâts consécutifs à un accident, utilisation non conforme à l'usage prévu du vélo et/ou utilisation incorrecte ou négligente
 - b) d'insuffisance ou de défaut d'entretien tel que mentionné dans le présent manuel d'utilisation.
 - c) de non-respect des intervalles d'inspection prescrits.
 - d) de réparations non effectuées par un professionnel.
 - e) d'un montage ultérieur de pièces de rechange ne correspondant pas aux spécifications techniques du vélo ou mal montées.
- 4.2. La responsabilité du fabricant est également expressément exclue pour les dommages résultant :
 - a) du réglage incorrect du cintre, des freins, de la selle, de la tige de selle, du dérailleur
 - b) du remplacement trop tardif (hors temps prescrit) de pièces détachées telles que les câbles de frein, de passage de vitesses, de plaquettes de frein, pneus, chaîne, pignons

- c) d'usure normale
- d) d'influences climatiques, comme usure naturelle de la peinture et rouille de chrome.

Article 5 : Portée de la garantie

- 5.1. Pendant la durée de garantie, tous les défauts matériels ou de construction constatés par le fabricant sont réparés ou remplacés à titre gratuit. Le fabricant décide de l'action effectuée.
- 5.2. Pendant la durée prolongée de la garantie contractuelle, le fabricant met à disposition un cadre de vélo à titre gratuit. Les frais de montage et démontage, ainsi que les éventuels frais de transport sont à la charge du propriétaire du vélo.

Article 6 : Prise en charge et mise en œuvre de la garantie

- 6.1. Les demandes de prise en charge dans le cadre de la présente garantie doivent être signalées auprès du revendeur immédiatement après constatation du vice.
- 6.2. Le revendeur doit se voir remettre le justificatif d'achat (facture) ainsi que le manuel d'utilisation avec le carnet de maintenance.

CARTE D'IDENTIFICATION DU VÉLO

Fabricant	AT Zweirad GmbH
N° de série	_____
Modèle	_____
N° du cadre	_____
Système de propulsion	_____
☐ Moteur sur roue avant	☐ Moteur au niveau du pédalier
☐ Moteur sur roue arrière	
Modèle de batterie	_____
N° de clé	_____
Tension (volt)	_____
Ampères-heures (AH)	_____
Capacité (Watt heures)	_____
Fourche à suspension (constructeur/modèle)	_____
– N° de série	_____
Forme de cadre	_____
Taille du cadre	_____
Taille de roue ou de pneu	_____
Couleur	_____

(Conseil à l'attention du revendeur VELO DE VILLE : faites une photocopie de la carte d'identification du vélo et du protocole de remise et conservez ces documents dans le fichier du client ; envoyez évent. également une copie au constructeur. Demandez au client de confirmer par écrit, grâce à sa signature du protocole de remise, le transfert de ses données personnelles au constructeur.)

Utilisation conforme à l'usage prévu

Utilisation conformément à

- ☐ vélos de transport de type « longtail »
(convenant au transport de personnes et de biens)

Poids total maximum autorisé **180 kg**

Poids total maximum autorisé avec système de changement de vitesses Enviolo HD **200 kg**

Poids VELO DE VILLE LOADY (poids à vide) **32 kg**

(peut varier en fonction de la configuration)

+ poids du cycliste (kg)

+ chargement / passagers, y compris accessoires sur le porte-bagages arrière **max. 75 kg**

+ chargement, y compris accessoires sur le panier/porte-bagages avant **max. 10 kg**

+ poids total de la remorque avec chargement et/ou passagers **max. 45 kg**

Siège enfant autorisé sur le porte-bagages arrière **oui**

Remorque (pour enfants) autorisée **oui**

Leviers de frein – affectation des freins

Levier de droite : ☐ Frein de roue avant ☐ Frein de roue arrière

Levier de gauche : ☐ Frein de roue avant ☐ Frein de roue arrière

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez au moins les chapitres « Utilisation conforme à l'usage prévu », « Avant la première sortie avec votre VELO DE VILLE LOADY » et « Avant chaque sortie avec votre VELO DE VILLE LOADY ».

Cachet et signature du revendeur VELO DE VILLE

PROTOCOLE DE REMISE

La remise au client du vélo de transport VELO DE VILLE LOADY décrit plus haut a été faite après le montage final prêt à l'utilisation et après vérification des fonctions énumérées ci-après (les travaux supplémentaires nécessaires sont entre parenthèses).

- ☐ Batterie partiellement chargée ☐ Éclairage ☐ Freins avant et arrière
- ☐ Fourche suspendue (adaptée au client)
- ☐ Roues (absence de voile/tension des rayons/pression de gonflage)
- ☐ Cintre/potence (contrôle de position/vissage avec clé dynamométrique)
- ☐ Pédales (évent. ajustement du seuil de déclenchement)
- ☐ Selle/tige de selle (hauteur de selle et position réglées à la taille du client et contrôlées avec clé dynamométrique)
- ☐ Dérailleurs (vis de butées !) ☐ Moteur/écran
- ☐ Assemblages vissés de pièces rapportées et accessoires (contrôle, clé dynamométrique)
- ☐ Autres travaux effectués

☐ Parcours d'essai réalisé

Revendeur
VELO DE VILLE _____

Rue _____

Code postal/localité _____

Tél./Fax _____

E-mail _____

Date de remise, cachet,
signature du
revendeur VELO DE VILLE _____

Par sa signature, le client confirme avoir reçu le vélo de transport VELO DE VILLE LOADY et les documents d'accompagnement énumérés ci-après dans un état réglementaire de bonne marche et avoir été instruit sur la manipulation du vélo de transport VELO DE VILLE LOADY.

☐ Manuel d'utilisation original VELO DE VILLE LOADY, partie 1

Modes d'emploi supplémentaires

- ☐ Système de freinage ☐ Assistance électrique ☐ Batterie
- ☐ Fourche à suspension ☐ Système de pédales
- ☐ Tige de selle, potence ☐ Système de changement de vitesses
- ☐ Manuel d'utilisation général VELO DE VILLE ☐ Autres
- ☐ Notice technique du système d'assistance électrique ☐ Accessoires

Nom du client _____

Rue _____

Code postal/localité _____

Tél./Fax _____

E-mail _____

Lieu, date _____

☐ Par la présente, j'accepte expressément que mes données mentionnées ci-dessus soient stockées par le revendeur VELO DE VILLE et transmises au fabricant pour pouvoir être contacté directement p. ex. en cas de rappel. Les données ne sont pas transmises à des tiers ou utilisées autrement.

Signature client _____

INTERVALLES D’INSPECTION – ESPACES PRÉVUS POUR LES CACHETS

1^{re} inspection

Au plus tard au bout de 100 kilomètres, soit 5 heures de service, ou après trois mois à compter de la date de vente

N° d’ordre : _____

Date : _____

Kilométrage parcouru : _____

☐ Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d’entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE) ; pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du revendeur VELO DE VILLE :

2^e inspection

Au plus tard au bout de 500 kilomètres ou après un an

N° d’ordre : _____

Date : _____

Kilométrage parcouru : _____

☐ Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d’entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE) ; pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du revendeur VELO DE VILLE :

3^e inspection

Au plus tard au bout de 1500 kilomètres ou après deux ans

N° d'ordre : _____

Date : _____

Kilométrage parcouru : _____

- ☐ Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE) ; pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du revendeur VELO DE VILLE :

4^e inspection

Au plus tard au bout de 2500 kilomètres ou après trois ans

N° d'ordre : _____

Date : _____

Kilométrage parcouru : _____

- ☐ Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE) ; pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du revendeur VELO DE VILLE :

5^e inspection

Au plus tard au bout de 3500 kilomètres ou après quatre ans

N° d'ordre : _____

Date : _____

Kilométrage parcouru : _____

- ☐ Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE) ; pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du revendeur VELO DE VILLE :

6^e inspection

Au plus tard au bout de 4500 kilomètres ou après cinq ans

N° d'ordre : _____

Date : _____

Kilométrage parcouru : _____

- ☐ Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE) ; pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du revendeur VELO DE VILLE :

7^e inspection

Au plus tard au bout de 5500 kilomètres ou après six ans

N° d'ordre : _____

Date : _____

Kilométrage parcouru : _____

- ☐ Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE) ; pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du revendeur VELO DE VILLE :

8^e inspection

Au plus tard au bout de 6500 kilomètres ou après sept ans

N° d'ordre : _____

Date : _____

Kilométrage parcouru : _____

- ☐ Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE) ; pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du revendeur VELO DE VILLE :

9^e inspection

Au plus tard au bout de 7500 kilomètres ou après huit ans

N° d'ordre : _____

Date : _____

Kilométrage parcouru : _____

- ☐ Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE) ; pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du revendeur VELO DE VILLE :

10^e inspection

Au plus tard au bout de 8500 kilomètres ou après neuf ans

N° d'ordre : _____

Date : _____

Kilométrage parcouru : _____

- ☐ Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance de votre vélo VELO DE VILLE) ; pièces remplacées ou réparées :

Cachet et signature du revendeur VELO DE VILLE :

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

CE - Déclaration de Conformité

VELOÖVILLE

Constructeur AT Zweirad GmbH
Zur Steinkuhle 2 | 48341 Altenberge | Allemagne
+49 (0) 2505 9305 0

Le fabricant déclare par la présente que le produit portant la désignation de type comme indiqué sur le côté droit, est conforme dans sa construction aux exigences en vigueur des directives communautaires applicables figurant ci-dessous au moment de ladite déclaration.

Directive relative aux machines - 2006/42/CE
Directive de compatibilité électromagnétique - 2014/30/CE
Directive basse tension - 2014/35/CE
Directive RoHS - 2011/65/CE
2012/19/UE Déchets d'équipements électriques et électroniques (directive DEEE)

Les normes suivantes ont été appliquées:
DIN EN ISO 12100:2011, DIN EN 15194:2017 à l'exception de la section 6, EN ISO 4210-2:2023,
EN 11243:2016, DIN EN ISO 20607:2019, DIN EN 17404:2022

Toute modification du produit non accordée par nous entraîne automatiquement l'annulation de la présente déclaration de conformité.

Mandaté pour les documentations techniques
Dimitri Ganser
AT Zweirad GmbH | Zur Steinkuhle 2
48341 Altenberge – Allemagne



Dimitri Ganser
Responsable de la documentation CE
Altenberge, 07.04.2025



VELO DE VILLE

AT Zweirad GmbH
Zur Steinkuhle 2
48341 Altenberge
Téléphone : +49 (0) 2505 93 05 0
E-mail : info@velo-de-ville.com

www.velo-de-ville.com



Votre revendeur VELO DE VILLE

